

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat  
86000 POITIERS

**Accueil :**

Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51

**Site - E-mail - Facebook :**

Site officiel : <http://foot86.ffv.fr>

Email : [district@foot86.ffv.fr](mailto:district@foot86.ffv.fr)

Facebook : district de la Vienne de Football

**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Mardi : Fermé\* /13h30. 17h30

Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Jeudi : Fermé\* /13h30. 17h30

Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N° 397 . Vendredi 21 septembre 2018

**Le FOOT fait sa Rentrée !****JOURNÉE D'ACCUEIL U6 – U7****SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018**

Rendez-vous pour toutes les équipes

**à 10h00** (fin prévue vers 12h00)

sauf pour le GJ Avenir 86 à Antran qui débutera à 14h00

**AGENDA de la SEMAINE****Vendredi 21 septembre :**

Formation FMI U17/U18 et U15 D1 à 19h

**Samedi 22 septembre**

Formation Trésoriers à 9h30

Formation FMI U17/U18 et U15 D1 à 9h

Journée Accueil U8-U9 multi-sites

**Samedi 22 et dimanche 23 septembre :**

5<sup>ème</sup> journée National 3

2<sup>ème</sup> journée R1-R2

2<sup>ème</sup> journée Féminines R1-R2

2<sup>ème</sup> journée Féminines à 11

3<sup>ème</sup> journée U19R1-R2

3<sup>ème</sup> journée U18R1-R2

4<sup>ème</sup> journée Champ. Nat. U17

3<sup>ème</sup> journée U17R1

3<sup>ème</sup> journée U16R1-R2

3<sup>ème</sup> journée U15R1

3<sup>ème</sup> journée U14R1-R2

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journée Chpt U14-U17 Fém. à 11

1<sup>ère</sup> journée Chpt U10-U13 Fém. à 8

2<sup>ème</sup> journée D1-D2-D3-D4-D5-D6

2<sup>ème</sup> journée Challenge U17/U18 et U15

**Lundi 24 septembre**

Remise sections sportives et écoles de foot à 18h15

**Mercredi 26 septembre :**

Détection U15 Féminines à 14h

Commission Sportive à 14h

**Jeudi 27 septembre :**

Commission Discipline à 17h

Commission Jeunes à 17h30

**Rencontres avec les clubs****Réunion du secteur n° 5**

**Vendredi 28 septembre 2018 à 18h45**

salle des Fêtes de La Chapelle Viviers

Les clubs invités sont : Adriers, Aailles Limouzine, Boursesse, Civaux, Leignes sur Fontaine, La Chapelle Viviers, Lhommaizé, Mazerolles Lussac Les Châteaux, Millac, Persac, Pressac, Queaux-Moussac, Sillars, Usson - Ld̄sle, Valdivienne, Verrières, GJ 3 Vallées 86.

**Réunion du secteur n° 7**

**lundi 1er octobre 2018 à 18h45**

Salle derrière la Mairie de Rouillé

Les clubs invités sont : Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, Iteuil, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Rouillé, Sanxay, Smarves, Vernon, Vivonne, GJ Val de Vonne, GJ Vallées du Miosson.

**Pensez à vous inscrire aux réunions par la messagerie Zimbra.**

**Sommaire**

Partenaire de la semaine.....	p. 2
Comité de Direction.....	p. 3
Avis aux clubs.....	p. 18
Avis aux arbitres.....	p. 21
Avis aux Educateurs.....	p. 22
Commission Sportive.....	p. 23
Commission Jeunes.....	p. 32
Informations diverses.....	p. 36

**Fiche d'encadrement**

A retourner  
au District de la  
Vienne de Football  
avant le

**Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018**

**Partenaire de la semaine**



## LE PARTENAIRE DE LA SEMAINE

**amarande<sup>®</sup>**  
**industries**

*Votre Distributeur :*

### PEINTURES ET MATERIELS DE TRACAGE POUR GAZON « Produits testés par ITG (\*) » Garantie de respect de l'environnement

#### STADIUM PRO

Peinture gazon d'élite. Remarquable blancheur et opacité. Cette peinture a été conçue pour les plus exigeants.

**Haute qualité spécialement développée pour les clubs professionnels**

Coloris disponible : Blanc ( Bidons de 10 litres )

#### STADIUM

Peinture gazon extra blanche, fort pouvoir couvrant et tenue optimale sur gazon

**Qualité supérieure développée pour une utilisation intensive**

Coloris disponibles : Blanc, Rouge, Bleu et Jaune ( Bidons de 10 litres )

**Préparation simplifiée du mélange eau / peinture  
Dispersion immédiate de la peinture dans la cuve de la KOMBI**

*(\*) La composition des peintures Fleet a été validée par l'ITG (Institut Technique des Gazons) et la FFF (Fédération Française de Football) suivant les critères :*

*Respect des graminées, persistance du traçage, dilution et facilité de pulvérisation, résistance au piétinement et aux intempéries (tests réalisés à Auxerre, Rennes et Toulouse)*



**KOMBI** : Machine à pulvérisation avec une pompe électrique (**garantie 5 ans avec nos peintures**), autonomie 8 h, guidon réglable en hauteur, guide de traçage 3 positions, cuve de mélange peinture/eau de 27 litres, cuve de rinçage de 5 litres, connexions hydrauliques rapides, chargeur de batterie. Coloris de la machine : Bleu et Blanc.

**Le mélange peinture/eau se conserve dans la cuve d'un traçage à l'autre.  
Traçage parfait même pour des terrains instables.**



## COMITE de DIRECTION

PV N°1  
Réunion du Lundi 10 septembre 2018

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Présents** : Mmes Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU - Sylvie TESSERAU - Isabelle TOURRAIS  
MM. Jean Pierre BERNARD - Serge BIBARD - Jacques DANTAN - Christian FLORENT - Daniel FRAUDEAU -  
Dominique GIRAUD - Patrice HERAULT - Jean Bernard HUS - Laurent LARBALETTE - Eric MAIOROFF - Guy  
MALBRAND - Jean Louis OLIVIER - David PLAINCHAMP - Jean Louis RIDEAU - Christian SAVIGNY

**Assistent** : Mmes Nathalie LE BRETON (CDA) et Adeline URANGA, Directrice Administrative  
MM. Anthony ALLOUIS (CT) et François JOSSE (CTD . DAP)  
M. Philippe BARRITAU, Président de la Commission des Jeunes (en partie)

**Excusés** : MM. Dominique LANNEAU - Marc LAVAUD - Jean Jacques MASSE - Yannick METHIVIER.

### APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès- verbal n°9 du Comité de Direction du lundi 25 juin 2018 paru sur le journal Foot n°392 du vendredi 17 août 2018 est adopté à l'unanimité.

### CIVILITES

#### Félicitations

Le Comité de Direction félicite :

- Mme Maryse MOREAU pour la naissance de sa petite fille Mila.

#### Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances à la famille de :

- M. Pierre ROBERT, ancien président du club de Lathus,
- M. Georges GREMILLON, ancien dirigeant, et M. Serge VENIEN, ancien joueur, du club de Nouaillé,
- M. Lionel DUVERGER, éducateur au club de grandes,
- Mme Béatrice REMBLIER, trésorière adjointe du club de St Savin,
- M. Jean-Pierre DUBOIS, ancien dirigeant de Antran.

#### Rétablissement

Le Comité de Direction présente ses vœux de bon rétablissement à :

- M. Vincent BERTHONNEAU, dirigeant au club de Montmorillon
- M. Christophe BOMPAS, entraîneur au club de Ligugé

### INFORMATIONS et COMMUNICATIONS du PRESIDENT

➤ Le Président informe les membres du Comité :

- ✓ De la poursuite du plan d'actions du District et notamment pour cette saison :
  - La écriture de tous les règlements des compétitions Jeunes,
  - La écriture des cahiers des charges des manifestations,
  - La réhabilitation du siège social du district,
  - La création d'un groupe de travail sur le doublement des sanctions disciplinaires pour comportement antisportif à l'encontre d'un officiel. François BEGOIN (Chasseneuil), Romain CROC (Beaumont) et Franck ECAULT ou Antoine MORIN (Boivre) ayant déjà donné leur accord. Les personnes intéressées doivent adresser un mail au District via Zimbra,
  - Le recrutement de deux services civiques dont un avec une mission sur le Programme Educatif Fédéral,
  - L'organisation des réunions de secteur.



✓ Du recrutement de François JOSSE en tant que CTD DAP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Le jury de recrutement était présidé par Gilles BOUARD (DTR) et composé de Jacques DANTAN (président de la commission technique régionale), Jean-Paul BLOT (représentant Christian SAVIGNY président de la commission technique départementale), Laurent LARBALETTE (vice-président délégué du district), Serge BIBARD (trésorier du District) et Stéphane BASQ (représentant le Président de la Ligue). Le jury avait retenu 4 dossiers sur les 11 candidatures.

Anthony ALLOUIS sera salarié de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

- ✓ De demandes de subventions effectuées dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative.
- ✓ De la somme de 38 580 euros attribués par la LFNA dans le cadre des contrats d'objectifs, répartis comme suit :
  - 10 000 " : journées promotionnelles du football éducatif + détections
  - 1 020 " : Journée Nationale des Bénévoles
  - 1 167 " : semaine du foot féminin
  - 2 645 " : foot à l'école
  - 2 130 " : programme éducatif fédéral
  - 1 126 " : labélisation des clubs
  - 2 719 " : développement des pratiques
  - 3 131 " : recrutement et la fidélisation des dirigeants
  - 3 171 " : recrutement et la fidélisation des arbitres
  - 1 600 " : football citoyen
  - 7 370 " : actions territoriales « ambitions 2020 »
  - 1 000 " : promotion Coupe du Monde 2019
  - 500 " : promotion Coupe de France
  - 500 " : bénévole du Mois
  - 500 " : Mesdames, franchissez la barrière
- ✓ De la réunion du Comité de Direction de la Ligue du samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 :
  - Arrêt de Jean-Jacques MASSE, référent sécurité LFNA,
  - Présentation des textes en vue de l'AG de la LFNA du 24/11/18 à Angoulême :
    - \* **Article 39** - changement de clubs pour les catégories des jeunes U6 à U16
    - \* **Article 40** - contestation sur le nombre de joueurs mutés hors période inscrit sur la FMI,
    - \* **Article 41** - les mutations d'arbitres.
- ✓ De la réhabilitation du siège social du District pour un coût de 600 000 " avec un montant de subventions connues à ce jour de 140 000 " (certaines demandes sont en attente de réponse). Les membres du Comité, à l'unanimité, donnent leur accord pour engager les travaux. Le Trésorier Général présentera au prochain Comité le montage financier.

- Convention de partenariat pour la Classe à Horaires Aménagés Football Féminin (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> pour une séance hebdomadaire de 1 heure 30) entre le Collège Descartes de Châtelleraut, la Mairie de Châtelleraut, le club du SO Châtelleraut et le District de la Vienne de Football.

Avis favorable du comité : 9 voix pour, 3 voix contre, 8 abstentions.

### INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

- **Réunions de secteur** : il est rappelé aux référents des 10 secteurs qu'ils doivent communiquer rapidement le lieu et l'adresse précise de la réunion. Les commissions d'Arbitrage et Technique doivent transmettre le nom des référents pour ces réunions.

➤ **Composition des Commissions pour la saison 2018 / 2019**

**Composition Sportive, Litiges et Contentieux** : Présidente Maryse MOREAU

Didier DANIEL, Roger GAULT, Eric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean-Louis OLIVIER, François PAIREMAURE

Francis GAUVIN et Jean-Yves MASSE pour les compétitions du pôle 79/86

**Commission des Jeunes** : Président Philippe BARRITAU

Anthony ALLOUIS (CT), François JOSSE (CTD DAP)

Jean-Pierre BERNARD, Françoise BERTON, Yannick METHIVIER, Jean-Paul PINTAULT, Christian SAVIGNY, Sylvie TESSEREAU

- **Challenge Meilleur Club de Jeunes** : Jean-Paul PINTAULT

**Commission de Discipline** : Président Daniel FRAUDEAU

Marcel BELL, Jean-Pierre BRISSONNET, Didier DOIDY, Dominique LANNEAU, Chantal PINTAULT, Patrick RIVIERE

Instructeurs : Guy MALBRAND, Jean-Jacques MASSE, Jean-Pierre CHARBONNIER

**Commission Juridique** : Président Philippe GUILBAULT

Dominique ARTUS, Raymond GALLAIS, François REYE, Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

**Commission d'Arbitrage** : Présidente Nathalie LE BRETON,

Jean-Michel APERCE, Sébastien AUBINEAU, Léo BEULET, Ludovic BRUNETEAU, Gaël CHARON, Mathieu DOUSSELAIN, Bruno DUPUIS, David PLAINCHAMP, Patrick RIVIERE, Isabelle TOURRAIS, Franck VEDEL, Séverin RAGER (CTRA)

Jean-Louis RIDEAU : représentant du Comité de Direction

Christian FLORENT : représentant de la Commission Technique

**Commission Technique** : Président Christian SAVIGNY

Gilles BOUARD (DTR), Vanessa JUGE (CTR DAP)

Anthony ALLOUIS (CT) et François JOSSE (CTD DAP)

Arnaud AUGEREAU, Jean-Claude BARRAULT, Benoît BASSEREAU, Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul BLOT, Luis DA SILVA, Jacques DANTAN, Davy DEBENNE, Stéphane DUMAS, Christian FLORENT, Serge GROLEAU, Claude HEBRAS, Johnny LECLERC, Rodolphe LEVRAULT, Eric MAIOROFF, Marine MINAULT, Michel MORON, Nicolas PAYNOT, Emmanuel POUmeroULIE, Coralie RENETEAU, Tony RICHARD

Jean-Pierre BERNARD : représentant du Comité de Direction

David PLAINCHAMP : représentant de la Commission d'Arbitrage

- **« Si on jouait au foot »** : Christian FLORENT

**Commission de l'Éthique et de la Prévention** : Président Daniel COLIN

Dominique ARTUS, Ginette BARAUDON, Dominique CANTET, Daniel FRAUDEAU, Raymond GALLAIS,

Dominique GIRAUD, Alain GOUFFE, Jean-Noël GUENNEUGUES, Marie-Hélène LAGRANGE, Jean-Marie

NICOLAS, Jean-Paul PEGUIN, Bernard PETONNET, Yves VERGNAUD

**Commission Développement et Stratégie** : Président Laurent LARBALETTE

Ginette BARAUDON, Serge BIBARD, Flavien CARTIER, Dominique GIRAUD, Patrice HERAULT, Marc LAVAUD,

Béatrice MATHIEU, Yannick METHIVIER, Jean-Louis RIDEAU, Christian SAVIGNY

- **Sous-Commission Communication** : Laurent LARBALETTE . Maxime LAMOTHE . Alexandre JEANNIN

**Commission des Terrains et Infrastructures Sportives** : Président Guy MALBRAND

Philippe BARANGER, Jean-Pierre BRISSONNET, Patrice HERAULT, Marc LAVAUD, Alain LAVERGNE, Gilles

RAVEAU, Philippe TEXIER

**Commission des Finances** : Président Laurent ROHARD

Serge BIBARD, Dominique GIRAUD, Béatrice MATHIEU, François PAIREMAURE,

- **Sous-commission Partenariat** : Serge BIBARD, Dominique GIRAUD, Jean-Louis RIDEAU, Jean-Paul PEYNET

**Commission de Féminisation** : Président Didier DANIEL

Anthony ALLOUIS (CT), François JOSSE (CTD-DAP), Vanessa JUGE (CTR DAP),

Adeline URANGA et Béatrice MATHIEU (Administratives)

Audrey ARTUS, Alice AUBOURG, Sandrine BOURCIER, Tiffany DANIEL, Thierry GUIGNARD, Laurent LARBALETTE, Maryse MOREAU, Nadège RABOISSON, Coralie RENETEAU

**Commission de Promotion de l'Arbitrage** : Présidents David PLAINCHAMP / Jean-Louis RIDEAU  
Séverin RAGER (CTRA)  
Saad ABID ALI, Mathieu DOUSSELAIN, Marc LAVAUD, Michel PRINCET, Dany RIPAULT

**Commission Médicale** : Président  
Abdallah ANZID, Jean-Michel APERCE, Jean-François BEYSSAC, Philippe BOUCHAND, Thierry CANTIN, Sylvain CHARRIEAU, Patrice DUCHENE, Roland RESCANIERES, Joël TONDUSSON

**Commission d'Appel et d'Appel de Discipline** : Président Raymond GALLAIS  
Jean-Michel APERCE, Gérard CAILLON, Jean-Pierre GIRET, Jean RABEAU, Isabelle TOURRAIS, Michel VAUDEL

**Commission Football Diversifié** : Président Jean-Jacques MASSE  
**Foot Entreprise** : Gérard BELLOT, Jacky DESCOUX, Bruno SIROT  
**Foot Adapté** : Béatrice MATHIEU, Anthony ALLOUIS (CT), Faïz AGANAYE, Serge BIBARD, Christian SAVIGNY  
**Futsal** : Denis DURAND, Anthony ALLOUIS (CT), Mathieu DOUSSELAIN, Benjamin DUBOIS, Julien LAFOUGERE, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Isabelle TOURRAIS  
**Foot Loisirs** : Dominique GIRAUD, Jean-Louis RIDEAU

**Commission du Statut de l'Arbitrage** : Président Jean-Louis OLIVIER  
Jean-Jacques MASSE, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE

**Commission des Mutations** : Président Roger GAULT  
Jean-Louis OLIVIER, Jean-Jacques MASSE

**Commission de Surveillance des Opérations Electorales** : Président André ROUSSEAU  
Roger GAULT, Raymond GALLAIS, Jean RABEAU,

**Commission mixte District / Crédit Agricole** : Stéphane BASQ, Serge BIBARD, Béatrice MATHIEU

**Observateur d'arbitres** : Sébastien AUBINEAU, Marcel BELL, Amin BOUAYYAD, Guy BOUILLEAU, Philippe BOUQUET, Jean-Pierre BRISSONNET, Jean-Michel BROUARD, Mathieu COGNARD, Alexandre DEMASSIEUX, Richard DORLAC, Bruno DUPUIS, Daniel GUILLEBAULT, Jean-Yves KAES, Nathalie LE BRETON, Jean-Louis MANEUF, David PLAINCHAMP, Patrick POHIN, Claude POUPIN, Mathieu RICHARD, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE, Franck VEDEL.

**Délégués de matchs** : Jean Louis OLIVIER - Christian SAVIGNY

- **Le club de Thuré Besse est exclu de tous les Challenges** (Mozaïc Foot Challenge, Challenge du Meilleur Club de Jeunes, Challenge de l'Éthique et de la Prévention, Opération Éthique et Convivialité, Opération Buts, Opération Zéro Carton, Challenge de l'Arbitrage) pour une durée d'un an suite à la suspension d'un licencié du club pour une durée égale ou supérieure à 6 mois.
- **Régularisation financière des clubs Football diversifié suite aux absences lors des Assemblées Générales**  
Suite à une erreur administrative, les clubs seront crédités du montant ci-dessous  
AMPHV, Archigny Foot Loisirs, ASPTT Poitiers, Chéneché, EDF GAZELEC : 26 "  
Secours Catholique : 78 "
- **Validation lauréats Opération Zéro carton**  
Départemental 1 : Montamisé 1  
Départemental 2 : aucun lauréat  
Départemental 3 : Antran (2), Cernay, Migné Auxances (2), Montmorillon (3) et St Savin (2)  
Départemental 4 : Les Roches La Villedieu, Migné Auxances (3), Pleumartin La Roche Posay et Verrières (2)
- **Remise Opération Buts et Challenge de l'Arbitrage**  
Le club de Poitiers PTT étant insuffisamment représenté (2 personnes), un courrier du Président leur sera adressé.

**ACTIVITES REALISEES**

Mardi 26 juin 2018

✓ **Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 2 (secteur Sud) et les arbitres de D2 à la salle des Fêtes de St Secondin**

Participation de 25 personnes de 12 clubs : ACG Foot Sud 86 (Daniel GUERIN), Boivre Sporting Club (Franck ECAULT), Brion St Secondin (Thibaut COLIN, Pascal DAUGER, Christophe DESBANCS, Jean DURAND et Guillaume LEGUERN), Montmorillon (Guy LABAUDINIÈRE), Nouaillé (Dominique LAURIER), Rouillé (Philippe BOUQUET), Smarves (Jérémy MAILLOCHEAU, Hervé RENOUX, Stéphane ROBIN et Charlie THOMAS), St Julien la Ars (Jean-Baptiste MICHAUD et Kévin RIVIERE), Sud Vienne région de Couhé (Jérôme NAUD), Usson Loisle (Patrice SOUCHAUD), Verrières (Eric BONNEAU, Thibault DUCLOS, Thomas MERLET, Hervé PAILLAUD PAIN et Morgan VANDERZWAEN), Vivonne (Fabrice DUGAST et Dominique GUICHARD).

6 arbitres: Ludovic DUBOIS, Johan GEORGES, Jean-Sébastien HALOTEL, Jean-Pierre LECOMTE, Rayan SAID OMAR, Yahya TAYDAS

CDA : Patrick RIVIERE

Encadrement : M. Séverin RAGER (CTRA), Mmes Nathalie LE BRETON et Béatrice MATHIEU

Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et aux dirigeants du club pour l'organisation.

Vendredi 29 juin 2018

✓ **Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 3 (secteur Nord) et les arbitres de D2, D3 et D4 à la salle communale de St Genest**

Participation de 27 personnes de 8 clubs : Antran (Dominique GIRAUD, Didier FAUSTIN LEYBACH et Manuel PICAULT), Beaumont (Mathieu BOISGARD, Bertrand DEMANGEL, Ludovic GOUPIL, Sylvain MORISSET et Nicolas ROBINEAU), Cernay (Daniel ALBERT et Julien LAMBERT), Ingrandes (Stanislas CALIPEL et Matthieu MENANTEAU), Jaunay Clan (Joachim MANSON, Yannick METHIVIER), Leigné sur Usseau (Christophe CHEMIN et Nicolas QUICHAUD), Marigny St Léger (Sandrine FLEVEAU et Patrick ROUGETET), St Genest (Benoît AUBRY, Stéphane BUARD, Mathis FILLATREAU, Kévin GODARD, Janick GOMEZ, Christophe GUY, Florent LASSALE, Lucas TRANCHAND et Nicolas VENDITTI).

5 arbitres : Eddy ALCOBENDAS MONINO, Stéphane GAGNAIRE, Benoît LAVRARD, Fabrice MIGNON, Denis POIDEVIN.

Encadrement : M. Séverin RAGER (CTRA), Mmes Nathalie LE BRETON et Maryse MOREAU

Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et aux dirigeants du club pour l'organisation.

✓ **Formation administrative à Beaumont**

Participation de 14 personnes de 9 clubs : Beaumont (Philippe BRUERE, Jean-Yves KAES et Céline POISSON), Châtelleraut Réunionnais (Mickaël BOLOTTE et Martine DENIS), SO Châtelleraut (Aurélia HEBERT et Coralie RENETEAU), Dissay (Patricia PATRAULT et Tiffany LOT), Iteuil (Marie CANET), Jaunay Clan (Linda BRICAULT), Nalliers (Bernard REBIC), St Gervais (Gabriel CARLOT), Vicq sur Gartempe (Laura THEVENET).

Encadrement : Mmes Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

Remerciements aux dirigeants du club de Beaumont pour l'accueil dans leur club-house.



Samedi 30 juin 2018

✓ **Formation administrative à Verrières**

Participation de 17 personnes de 12 clubs : Buxerolles (Dominique BERTRAND et Marie-Ange CHAIGNEAU), Civaux / GJ 3 Vallées 86 (Valérie TURBEAU), Fleuré (Angélique MEUNIER), La Chapelle Viviers (PLAU Marie-Céline et Marie-Laure), Payroux (Jérôme JUIN), Queaux-Moussac (Valérie BRANCHEREAU), Saulgé (Dany FUMOLEAU et François GUERRAUD), St Benoît (Marie AMBLARD et Sébastien GREGOIRE), St Maurice Gençay (Jean-Michel GUILLET), Valdivienne (Olivier BOURDIN et Séverine TORNAIS), Verrières (Philippe MERLET), GJ 3 Vallées 86 (Katy DESROCHE),

Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et aux dirigeants du club pour l'organisation.

Mercredi 4 juillet 2018

✓ **Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 3 (secteur Sud) et les arbitres de D2, D3 et D4 à la salle des Fêtes de Gençay**

Participation de 18 personnes de 7 clubs : Civaux (Yoan FRAUDEAU, Laurent FROUIN et Franck PLANCHON), Fleuré (Loïc BRAULT et Mathieu RAMBAUD), Nieuil l'Espoir (Frédéric LASNIER), Payroux (Florian GABORIT, Xavier GABORIT et Cédric THIMONIER), St Maurice (Jean-Michel GUILLET, Stéphanie GUILLET, Philippe LEYNIAT et Ludovic NOEL), St Savin (Kévin ROBERDEAU), St Saviol (Mickaël ANTIGNY, Julien BOIREAU, Patrick PARTAUX et Pierre SECHET).

12 arbitres : Rudy BALLESTER, Pierrick BEAUJARD, Alexandre BOUE, Boualem CHIKHAOUI, Maxime COSTES, Christopher DUPUIS, Patrick GALLOT, Flavien GARDAIS, Laurent GERMANAUD, Jonathan MONNEREAU, Ludovic MONOT, Thierry REVEREAU

Encadrement : M. Séverin RAGER (CTRA), Mmes Nathalie LE BRETON et Béatrice MATHIEU

Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et aux dirigeants du club pour l'organisation.

Jeudi 5 juillet 2018

✓ **Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 3 (secteur Centre) et les arbitres de D2, D3 et D4 au District de la Vienne de Football**

Participation de 29 personnes de 16 clubs : Antoigné (Alexandre REYNAUD), ASM (Tony RICHARD), Béruges (Philippe LAFANECHERE et Nicolas SABOURAULT), Chasseneuil St Georges (Emmanuel BAZILE, François BEGOIN et Pierre PRIOUX), Coussay les Bois (Morgan RAIFFE), Fontaine le Comte (Sylvestre BARANGER et Kévin JOULAIN), La Pallu (Jean-Philippe MERCIER et Sébastien PACREAU), Leignes sur Fontaine (Yoann DEGUEULE), Mignaloux (Paul Hedi ATTAABI, Gaëtan REMBLIERE et Mickaël RICHET), Poitiers 3 Cités (Saad ABID ALI), Poitiers BAROC (Philippe MOUROUX et Missoum REDAOUIA), Poitiers Biard (Thomas BALOGE), Poitiers CEP (Dany VINCELOT), Poitiers St Eloi (Sylvain GIRAUD et Ali RESISSE), Sillars (Pierre ARCHAMBAULT et Dominique OUVRARD), Valdivienne (Lucas CHAMPAIN),

25 arbitres : Axel ANGIBAUD, Pierre AUDIGUET, Hassan BEN SAID, Simon BO, Laurent BONVARLET, Christian DELCEL, Loïc EPAIN, Ali FATIHOU, Gaël FOURNIER, Nicolas GIRAUD, Quentin FLEURIAUD, Eric FRECHIN, Sébastien GRIMAUD, Christophe IMBERT, Jonathan MAINGUENEAU, Aymen MERAIMI, Pascal MOREAU, Frédéric OUVRARD, Jean-Luc PICHARD, Philip RENOUX, Azeddine RIADI, Kassim RIDAY, Tanguy RODRIGUEZ, Abraham ZINGA

CRA : M. Sébastien AUBINEAU

Encadrement : M. Séverin RAGER (CTRA), Mmes Nathalie LE BRETON et Béatrice MATHIEU



Mardi 28 au vendredi 31 août 2018

- ✓ **Formation CFF1 (modules U9 et U11)** au complexe sportif St Nicolas

16 présents : Elhoucine BEN SAID (Antoigné), Eric BILLET (St Benoît), Josselin BLANC et Amans MOREL (Poitiers CEP), Teddy BOUDIER (Vivonne), Gabriel CARLOT (St Gervais), Charles DELARUE et Jules MAINGAULT (Vouillé), Victor DUGAST (Vivonne), Océane FAJOUX (Jaunay Clan), David GOUINEAU (Migné Auxances), Léon GUICHARD et Paul MINEAU (Mignaloux Beauvoir), Pascal HAU SANS (Les Roches La Villedieu), Anaïs MERIGOUT (Poitiers ASAC), Mathieu NIGRETTE (St Léonard de Noblat).

1 absent non excusé : Lucas DUPUY (Antoigné).

Le club sera amendé de 25 " par jour ainsi que des frais de restauration de 13 " par jour.

Encadrement : François JOSSE

Christian SAVIGNY les 28 et 29 août 2018

Tony RICHARD les 30 et 31 août 2018

Mercredi 5 septembre 2018

- ✓ **Stage Détection / Sélection U15 Garçons à Dissay**

35 joueurs présents sur 45 convoqués, 5 excusés et 5 non excusés

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CT), Benoît BASSEREAU, Jacques DANTAN, Serge GROLEAU et Christian SAVIGNY.

- ✓ **Réunion de rentrée de l'UNSS** à la salle Charles TRENET de Chauvigny avec l'évocation de 2 grands événements sportifs de l'année scolaire : Championnat du Monde de Handball et Coupe du Monde Féminine de Football.

Participation de Laurent LARBALETTE

- ✓ **Formation à la Feuille de Match Informatisée pour les équipes accédants en D5 et les nouvelles équipes féminines à 11 au District**

Participation de 28 personnes de 15 clubs : ACG Foot Sud 86 (Jean-Paul MESMIN), Brux (Claude BOUTEILLE, Fabien FORT et Xavier GRISON), Buxerolles (Sandrine VERMOND), Chasseneuil St Georges (Laurent PAROT), Châtelleraut Portugais (Bernadette CABELLO et Johanna VOISINE), Croutelle (Yohan ANNETTE), Dissay (Ivan JORET, Bruno LAURENT, Stéphanie NAIRAUD et Jean ROCCIA), Jouhet Pindray (Patrick BOUTILLET, Anthony DESERBAIS, Jean-Noël HUBERT et Alexis ROUSSEAU), La Chapelle Bâton (Eric PLAUD), Les Ormes (Benoît ADON et Gladys HAY), Nalliers (Julien NIBAUDEAU, Bernard REBIC et Mathieu ROUET), Poitiers Gibauderie (Moudathirou MANROUFFOU), Valdivienne (Caroline DESMAZEAU et Julie VERNOS), Vernon (Alexandre COUSINEAU), Vivonne (Christopher PASQUET).

Encadrement : Mmes Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

Vendredi 7 septembre 2018

- ✓ **Remise de récompenses de l'Opération Buts et du Challenge de l'Arbitrage, animée par Philippe GUILBAULT, à la salle polyvalente de Dissay**

**Clubs récompensés à l'Opération Buts :**

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
<b>Départemental 1</b>	Montamisé	Fleuré	Vicq s/ Gartempe	Poitiers PTT
<b>Départemental 2</b>	Buxerolles (2)	Boivre SC 2015	Beaumont (2)	Chauvigny (3)
<b>Départemental 3</b>	Migné Auxances (2)	Fontaine le Comte (2)	Nieuil l'Espoir (2)	Fleuré (2)
<b>Départemental 4</b>	Quinçay	St Julien l'Arçs (2)	Mignaloux (2)	Neuville (3)



### **Clubs récompensés au Challenge de l'Arbitrage**

#### 3 clubs départementaux dont 1 de Départemental 5 :

Jaunay Clan (Axel GIRAUD et Thomas PRISCOGLIO)

Vendeuvre du Poitou (Antoine CARTAIS, Rudy MINIEN et Christian PREVEAUX)

Charroux Mauprévoir (Laurent GERMANAUD)

1 club régional : Chasseneuil St Georges (Abderrazak ABIDERRAHMANE, Rudy BALLESTER, Ludovic BRUNETEAU, Gaël CHARON, Franck CLAIR, Fabien LEFEBVRE et Sacha GAUDIN, parti dans la Ligue de Bretagne)

### **Trophée des Arbitres**

Sifflets de Bronze : Xavier BERGER (Oyré Dangé) et Christophe IMBERT (Chauvigny)

Sifflets d'Argent : Stéphane ARDILLON (Coulombiers) et Sébastien THIMON (Thuré Besse)

Sifflets d'Or : Dany RIPAULT (St Savin St Germain) et Philip RENOUX (Oyré Dangé)

### **Trophée des Majors**

Arbitre Assistant : Sabrina MESRINE (Mazerolles)

Jeune Arbitre de District : Maxence GUILLEBAULT (St Léger de Montbrillais)

D4 : Rudy BALLESTER (Chasseneuil St Georges)

Espoir D4 : Aymen MERAIMI (Poitiers 3 Cités)

D3 : Jean-Pierre LECOMTE (Nouaillé Maupertuis)

Espoir D3 : Rayan SAID OMAR (St Benoît)

D2 : Christophe DESROCHE (Queaux Moussac)

Espoir D2 : Jérôme ANGIBAUD (Moncontour)

D1 : Isabelle TOURRAIS (Neuville)

Espoir D1 : Clément REAULT (indépendant)

L'UNAF a également remis un présent aux arbitres récompensés.

Présence de 4 clubs parmi ceux en infraction avec le Statut de l'Arbitrage : Bonneuil Matours, Civaux, Marigny St Léger et Montmorillon.

Présence de M. François MICHEL (maire de Dissay et Pierre BREMOND, 1<sup>er</sup> adjoint), Mme Pascale GUITTET, (vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports),

Francis COUSIN (Cousin traiteur), Serge BARON et Léo ANTIGNY (Intersports Chasseneuil), Stéphane DESCOUBES (Iteuil Sports), Jean-Paul PEYNET (MMA Loudun).

Participation de Mmes Coralie SOUMAGNAC, Nathalie LE BRETON, Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA, MM. Saad ABID ALI, Stéphane BASQ, Jean-Pierre BRISSONNET, Mathieu DOUSSELAIN, Daniel FRAUDEAU, Jean-Bernard HUS, Laurent LARBALETTE, Yannick METHIVIER, David PLAINCHAMP, Patrick POHIN, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE.

Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et aux dirigeants du CS Dissay pour leur parfaite organisation.

Samedi 8 septembre 2018

### **✓ Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 3 et les arbitres de D2, D3 et D4 au District de la Vienne de Football**

Participation de 6 personnes de 2 clubs : Oyré Dangé (Xavier BERGE, Francis CHEDOZEAU, Vincent GRAVELEAU, Elie ROINEAU), Ozon FC (Nacim BOURAKBA, Damien CHARTIER),

25 arbitres : Cinthia ALVAREDO ROMERO, Dimitry AUCHER, Richard CASADEBAIG, Benjamin CHARTREUX, Franck CLAIR, Nicolas CLAIRGEAU, Jean-Philippe DIAS MOREIRA, Cyrille DROUHAULT, Cyril DUBREUIL, Vincent DURAND, Palamangue GBANDJABA, Tony GRAPPEY, François HEE, Jérôme HONNO, Willy LACHE, Christopher MATHELIN, Mickaël METAYER, Coralie MORISSET, Dagit N KAMBA N ZINGA, Baptiste PREVOST, Imadeddine RABHI, Alain ROBIN, Omar SY, Omrane TADJIDDINE, Benoît VANSWYNSBERGHE

Encadrement : M. Séverin RAGER (CTRA), Mmes Nathalie LE BRETON, Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

## ACTIVITES PREVISIONNELLES

Voir annexe.

## TOUR de TABLE des COMMISSIONS

### Commission Technique

- Les journées d'accueil sont programmées, sur une dizaine de sites le samedi 15 septembre pour les U10 / U11, le samedi 22 septembre 2018 pour les U8 / U9 et le samedi 29 septembre 2018 pour les U6 / U7.

### Commission du Statut de l'Arbitrage

- Une réunion va être programmée afin de faire le point sur les renouvellements et les changements de statut des arbitres.

### Commission de District d'Arbitrage

- Validation de la composition de la CDA
- Approbation du Règlement Intérieur de la CDA
- Journée de Promotion de l'Arbitrage Féminin le samedi 6 octobre 2018, à Fontaine le Comte et Ligugé, lors du rassemblement du football féminin.
- Un stage des arbitres D1 est prévu le samedi 29 septembre 2018 à Montamisé

### Commission du Football Diversifié

- Foot Loisirs : 26 équipes engagées cette saison, soit une de plus qu'en 2016 / 2017.
- Un groupe de travail va réfléchir à l'évolution de la pratique

### Commission des Terrains

- L'inauguration de la piste d'athlétisme et de l'éclairage du stade Marcel BERNARD aura lieu le samedi 22 septembre 2018

### Commission sportive, Litige et Contentieux

- Validation des ententes

#### **Ententes entre clubs**

Bonneuil Matours / Archigny (1) et (2) en Départemental 4 et 5  
 La Ferrière Airoux / Magné (1) et (2) en Départemental 4 et 6  
 Mouterre Silly / Les Trois Moutiers (1) et (2) en Départemental 5 et 6  
 Ouzilly / Colombiers (1) et (2) en Départemental 6  
 Pleumartin / La Roche Posay (1) et (2) en Départemental 4 et 6

Montmorillon / Fleuré / Vernon (1) et (2) en Féminines à 11 Départemental 1 et 2  
 St Savin St Germain / Vicq sur Gartempe en U11/U13 Féminines

#### **Ententes entre équipes seniors**

Coussay / Mirebeau en Départemental 6  
 Fleuré / Pouillé Tercé en Départemental 5  
 Lathus (1) / Saulgé (1) en Départemental 6  
 Les Roches La Villedieu (2) / Smarves (3) en Départemental 6  
 Mazerolles-Lussac / Sillars en Départemental 6  
 Queaux Moussac / Verrières en Départemental 5





<b>Départemental 3</b> ( 3 x 12 ) 36 équipes	monte en Départemental 2	- 6	- 5	- 4	- 3	- 3	- 3	- 3	- 3	- 3
	vient de Départemental 2	4	4	4	4	5	6	7	8	9
	descend en Départemental 4	- 6	- 6	- 6	- 7	- 8	- 9	- 10	- 11	- 12
	vient de Départemental 4	8	7	6	6	6	6	6	6	6
<b>Départemental 4</b> ( 4 x 12 ) 48 équipes	monte en Départemental 3	- 8	- 7	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6
	vient de Départemental 3	6	6	6	7	8	9	10	11	12
	descend en Départemental 5	- 8	- 8	- 8	- 8	- 9	- 10	- 11	- 12	- 13
	vient de Départemental 5	10	9	8	7	7	7	7	7	7
<b>Départemental 5</b> ( 6 x 12 ) 72 équipes	monte en Départemental 4	- 10	- 9	- 8	- 7	- 7	- 7	- 7	- 7	- 7
	vient de Départemental 4	8	8	8	8	9	10	11	12	13
	descend en Départemental 6	- 6	- 6	- 6	- 7	- 8	- 9	- 10	- 11	- 12
	vient de Départemental 6	8	7	6	6	6	6	6	6	6
<b>Départemental 6</b> (niveau 1) ( 6 x 6 ) 36 équipes	monte en Départemental 5	- 8	- 7	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6
	vient de Départemental 5	6	6	6	7	8	9	10	11	12

#### Commission des Jeunes

- Validation des ententes

#### **U17/18**

Antoigné / Châtelleraut Portugais  
 Château Larcher / Vivonne  
 Ligugé / Smarves / Iteuil / St Benoît / Fontaine le Comte  
 Les Trois Moutiers / ASM / Sammarçolles / Nord Vienne  
 Montamisé / Sèvres Anxaumont / Poitiers Cep  
 Montmorillon / Lathus  
 Senillé St Sauveur / GJ Val de Gartempe et Creuse  
 St Savin St Germain / Vicq sur Gartempe  
 Vouneuil sous Biard / Quinçay / Béruges

#### **U15**

ASM / Les Trois Moutiers / Sammarçolles / Nord Vienne  
 Boivre / Latillé  
 Bonneuil Matours / Vouneuil sur Vienne  
 Châtelleraut Portugais / Antoigné  
 GJ Foot Val Vert / Dissay  
 Ligugé / Smarves / Fontaine le Comte / Iteuil  
 Pouillé Tercé / GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny / Fleuré  
 Quinçay / Vouneuil sous Biard / Béruges  
 Sèvres Anxaumont / Montamisé / Poitiers Cep  
 Usson Ld̄sle / Adriers  
 Vicq sur Gartempe / St Savin St Germain  
 Vivonne / Château Larcher : GJ Val de Clouère

**U13**

Boivre / Latillé  
Bonneuil Matours / Vouneuil sur Vienne  
Cernay / St Genest  
Château Larcher / Vivonne  
La Trimouille / Lathus / Saulgé  
Ligugé / Smarves / Iteuil  
Sammarçolles / Nord Vienne / Les Trois Moutiers  
Sèvres Anxaumont / Montamisé  
St Savin St Germain / Vicq sur Gartempe  
Usson Lqsle / Adriers  
Vouneuil sous Biard / Quinçay / Béruges

**U11**

Adriers / Usson Lqsle  
Bonneuil Matours / Vouneuil sur Vienne  
Ligugé / Smarves / Iteuil  
Montamisé / Sèvres Anxaumont  
Nord Vienne / Les Trois Moutiers / Sammarçolles  
Pouillé Tercé / Fleuré  
Quinçay / Béruges  
Saulgé / Lathus / La Trimouille  
St Genest / Cernay  
Vicq sur Gartempe / St Savin St Germain  
Vivonne / Château Larcher  
Vouillé / Champigny le Rochereau

**U6 / U9**

Adriers / Usson Lqsle  
Montmorillon / Leignes sur Fontaine  
Pouillé Tercé / Fleuré  
Quinçay / Béruges  
St Genest / Cernay

- Comparatif des engagements des équipes de jeunes saisons 2018 / 2019 et 2017 / 2018

U17 / U18 : 35 pour 30

U15 : 47 pour 50

U13 : 93 pour 91

U11 : 106 / 112

- Une réflexion va être engagée sur l'attractivité des compétitions de jeunes

Prochain Comité (spécial Finances) : mardi 23 octobre 2018 sur convocation

Le Président  
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale  
Béatrice MATHIEU



## ACTIVITES PREVISIONNELLES

ACTIVITES PREVISIONNELLES DISTRICT 2018/2019			
DATE	LIEU	MANIFESTATION	
<b>SEPTEMBRE 2018</b>			
Mercredi	12	Lhommaizé	Détection U15 Garçons (secteur Sud) à 14h00
		Stade de St Maurice la Clouère	Tests physiques et théoriques à 18h00
Jeudi	13	Mirebeau	Tests physiques et théoriques à 18h00
Vendredi	14	District	Formation Trésorier à 19h00
Samedi	15	Multisites	Journée Accueil U10 / U11 à 9h45
Mardi	18	Stade St Nicolas	Tests physiques et théoriques à 18h00
Vendredi	21	District	Formation Feuille de Match Informatisée équipes U17 / U18 et U15 Départemental 1 à 18h45
			Formation et examen arbitre auxiliaire à 19h00
Samedi	22	District	Formation Feuille de Match Informatisée équipes U17 / U18 et U15 Départemental 1 à 9h00
			Formation Trésorier à 9h30
Samedi	22	Multisites	Journée Accueil U8 / U9
Lundi	24	District	Remise sections sportives et Foot à l'école
Mercredi	26	Stade des Terrasses à Poitiers	Détection U15 Filles
Vendredi	28	La Chapelle Viviers Salle des Fêtes	Réunion de secteur n°5 à 18h45
Samedi	29	Montamisé	Stage arbitres D1
		Lieu à définir	Détection U15 Garçons (issus des secteurs Nord et Sud)
		Multisites	Journée Accueil U6 / U7
<b>OCTOBRE 2018</b>			
Lundi	1er	Rouillé	Réunion de secteur n°7 à 18h45
Vendredi	5	Loudun Echevinage	Réunion de secteur n°1 à 18h45 (27 rue du Relandais)
Samedi	6	Fontaine le Comte	Rentrée du Football Féminin + Journée Arbitrage Féminin
		District	Formation et examen arbitre auxiliaire à 10h00
Mardi	9	District	Bureau du Comité de Direction spécial Finances à 18h00
Mercredi	10	Lieu à définir	Détection U15 Filles (issues du rassemblement du mercredi 26 septembre)
Vendredi	12	Croutelle Salle des Fêtes	Réunion de secteur n°10 à 18h45
Samedi	13	Lieu à définir	Rattrapage tests physiques et théoriques
Lundi	15	Antran Salle de la Robe de Loup	Réunion de secteur n°4 à 18h45
Mercredi	17	Lieu à définir	Détection U15 Garçons (issus du rassemblement du samedi 29 septembre)
Vendredi	19	Lieu à définir	Réunion de secteur n°3 à 18h45
Samedi	20	Lieu à définir	Détection U15 Filles (issues du rassemblement du mercredi 10 octobre)
		Lieu à définir	Module U7
Lundi	22	Lieu à définir	Réunion de secteur n°9 à 18h45
Mardi	23	District	Comité de Direction spécial Finances à 18h30
Mercredi et Jeudi	24 et 25	Puymoyen	Tournoi intersecteurs U15 Garçons avec Districts 16, 17 et 79
Vendredi	26	Civray	Réunion de secteur n°8 à 18h45
Dimanche et Lundi	28 et 29	Puymoyen	Tournoi intersecteurs U15 Filles
Lundi	29	Quinçay Maison Culture & Lien social	Réunion de secteur n°2 à 18h46
Mercredi	31	District	Module Gardien de But Découverte
		Lieu à définir	Formation CFF3

NOVEMBRE 2018			
Jeudi	1er	District	Module Gardien de But Découverte
Jeudi et Samedi	1er au 3	Lieu à définir	Formation CFF3
Vendredi et Samedi	2 et 3	Lieu à définir	Module Gardien de But Perfectionnement
Lundi	5	La Trimouille Salle des Fêtes	Réunion de secteur n°6 à 18h45
		Haillan	Comité de Ligue
Vendredi	16	Lieu à définir	Assemblée Générale Financière du District
Vendredi et Samedi	16 et 17	Lieu à définir	Module U9
Samedi	24	Angoulême	Assemblée Générale Financière Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine
Lundi	26	District	Comité de Direction à 18h30
		District	Module CFF4 "Projet Associatif" (4 heures)
Vendredi	30	District	Module CFF4 "Projet Associatif" (4 heures)
DECEMBRE 2018			
Samedi	1er	District	Module CFF4 "Projet Associatif" (4 heures)
Samedi et Dimanche	1er et 2	Lieu à définir	Stage arbitres assistants avec les Districts 17 et 79
Vendredi	7	Lieu à définir	Remise Mozaïc Foot Challenge
Samedi	8	Paris	Assemblée Fédérale Hiver + tirage au sort Coupe du Monde 2019
Lundi	10	District	Bureau du Comité de Direction à 18h00
		District	Module CFF4 "Projet Associatif" (4 heures)
Vendredi et Samedi	14 et 15	District	Module CFF4 "Projet Educatif et Sportif"
Vendredi et Dimanche	14 au 16	Lieu à définir	Formation initiale arbitres
Vendredi	21	District	Module Animatrice
Vendredi et Samedi	21 et 22	Lieu à définir	Module U13
Samedi	22	Lieu à définir	Module Futsal
JANVIER 2019			
Mardi au Vendredi	8 au 11	District	Module Santé et Sécurité
Vendredi et Samedi	25 et 26	Lieu à définir	Module Sénior
FEVRIER 2019			
Mardi et Mercredi	5 et 6	District	Module Arbitrage
Vendredi et Samedi	15 et 16	Lieu à définir	Module U11
		Lieu à définir	Module U17 / U 19
Mardi et Vendredi	19 et 22	Stade St Nicolas	Formation CFF2
MARS 2019			
Vendredi et Samedi	1er et 2	Lieu à définir	Stage supérieur de District avec les Districts 17 et 79
		Lieu à définir	Module U15





AVRIL 2019			
<b>Samedi</b>	<b>6</b>	Lieu à définir	Finales Départementales Festival Foot U13 Pitch
<b>Samedi</b>	<b>13</b>	Lieu à définir	Module U7
		District	Module Animatrice
<b>Mardi</b>	<b>16</b>	Lieu à définir	Certification CFF1
<b>Mercredi</b>	<b>17</b>	Lieu à définir	Certification CFF2
<b>Jedi</b>	<b>18</b>	Lieu à définir	Certification CFF3
<b>Vendredi</b>	<b>19</b>	Lieu à définir	Certification CFF4
MAI 2019			
<b>Samedi au Dimanche</b>	<b>4 et 5</b>	Lieu à définir	Finales Régionales Festival Foot U13 Pitch
<b>Vendredi</b>	<b>24</b>	Lieu à définir	Réunion de fin de saison des arbitres à 18h45
<b>Samedi</b>	<b>25</b>	Lieu à définir	Journée Nationale U6 / U9
JUN 2019			
<b>Vendredi</b>	<b>7</b>	Michel Amand et André Messy	Si on jouait au foot
<b>Samedi au Dimanche</b>	<b>8 et 9</b>	Lieu à définir	Finales nationales Festival Foot U13 Pitch
<b>Samedi</b>	<b>8</b>	Paris	Assemblée Fédérale
<b>Vendredi</b>	<b>14</b>	Lieu à définir	Assemblée Générale du District
<b>Samedi</b>	<b>15</b>	Stade Paul Rébeilleau	Fête du Football et finales départementales
<b>Samedi</b>	<b>22</b>	Lieu à définir	Module Beach Soccer
<b>Samedi</b>	<b>29</b>	Lieu à définir	Assemblée Générale de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine + finale coupes de Districts



## AVIS AUX CLUBS

### La permanence des arbitres ( 06 43 06 88 53 ) s'achève désormais à 12h le samedi.

**En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.**

### REUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2018/2019

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui débuteront le 28 septembre pour se terminer le 5 novembre 2018. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

#### Dates des réunions par secteur :

Secteur 1 :	Vendredi 5 octobre	à Loudun (Ilechevinage . 27 rue du Relandais)
Secteur 2 :	Lundi 29 octobre	à Quinçay (maison de la Culture et du Lien Social)
Secteur 3 :	Vendredi 19 octobre	lieu à préciser
Secteur 4 :	Lundi 15 octobre	à Antran (salle de la Robe de Loup)
Secteur 5 :	Vendredi 28 septembre	à La Chapelle Viviers (salle des Fêtes)
Secteur 6 :	lundi 5 novembre	à La Trimouille (salle des Fêtes)
Secteur 7 :	Lundi 1 <sup>er</sup> octobre	à Rouillé (salle derrière la mairie)
Secteur 8 :	Vendredi 26 octobre	à Civray (salle de la Récré)
Secteur 9 :	Lundi 22 octobre	lieu à préciser
Secteur 10 :	Vendredi 12 octobre	à Croutelle (salle des Fêtes)

Les secteurs **1 È 5 È 7 et 10** ont reçu une invitation par la messagerie Zimbra.

Une réponse est demandée, par retour de mail, avec le nom/prénom de(s) la(es) personne(s) présente(s) en indiquant si elle(s) restera(ont) au buffet après la réunion.

La liste des secteurs se trouve dans « Informations diverses » du présent journal.

### A L'ATTENTION DES CLUBS FEMININS

Une modification a été apportée concernant le prélèvement des frais d'arbitrage :

#### Féminines à 11 Départemental 1

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage des matchs de championnat Féminins à 11 **avec 9 prélèvements** :

- d'octobre 2018 à Mai 2019 d'un montant identique soit **45 Öpar mois** (calculé sur la base des frais d'arbitrage de la saison N-1)
- Le dixième en juin 2019 pour régularisation.
- Le montant sera débité le 10 du mois

#### Féminines à 11 Départemental 2

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage **sur la base des frais réels.**

Le montant sera débité le 10 M+1 (exemple : frais d'arbitrage de Septembre 2018 --> débités le 10 octobre 2018)



## FORMATION ARBITRES AUXILIAIRES

### Samedi 6 octobre 2018

Une deuxième formation Arbitres Auxiliaires avec examen est organisée le **samedi 6 octobre 2018 à 10h00 au Siège du District de la Vienne**

Les clubs doivent inscrire, par Zimbra, leurs dirigeants majeurs intéressés.

**Rappel : Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football, lors de la réunion du 7 novembre 2016, a donné son accord pour que les examens soient valables 2 saisons.**

## Le FOOT Féminin fait sa Rentrée !

### Samedi 6 octobre 2018

Une Journée d'Accueil du Foot Féminin aura lieu le samedi 6 octobre 2018 à FONTAINE LE COMTE

Rendez-vous pour toutes les joueuses et équipes

- U6 à U10F à 10h (fin prévue vers 12h30)
- U11 à U13F à 13h30 (fin prévue vers 17h30)

Plus d'informations dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

## Recrutement de deux Services Civiques

Le District de la Vienne de Football va recruter 2 services civiques à compter du 5 novembre 2018 pour une durée de 8 mois.

### Les missions principales seront :

- Développement du Programme Educatif Fédéral
- Développement du Football Féminin

Des informations complémentaires seront disponibles prochainement.

## Challenges Jongleries

- U11 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)

## Début des compétitions en Challenges Jeunes

### Challenges U15 et U17 (1<sup>er</sup> tour) :

- 2<sup>ème</sup> journée le 22/09/18
- 3<sup>ème</sup> journée le 20/10/18
  
- 2<sup>ème</sup> tour le 08/12/2018

\*\*\*\*\*

### Festifoot :

- 1<sup>er</sup> tour le 22/09/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 20/10/18



\*\*\*\*\*

**Challenge DANSAC :**

- 1<sup>er</sup> tour le 20/10/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 08/12/18

\*\*\*\*\*

**Challenge U11 :**

- 1<sup>er</sup> tour le 20/10/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 08/12/18

**ENGAGEMENTS DES EQUIPES U6-U7 / U8-U9**

Dans le but de faciliter l'organisation des deux journées d'accueil (du 22 et 29 septembre) et de connaître potentiellement le nombre d'équipes, merci d'engager vos équipes dans Footclubs le plus rapidement possible.

**Pour vous engager dans Footclubs :**

Compétitions . Engagements . « engager une équipe » et sélectionner la compétition « U7 » ou « U9 » .  
Renouveler l'opération pour enregistrer plusieurs équipes.

**TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant**

**La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !

Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre » .  
Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation du 5 au 7 octobre 2018 . Marsac sur Isle</li> <li>▪ Formation du 19 au 21 octobre 2018 . Le Temple</li> <li>▪ Formation du 24 au 26 octobre 2018 . Puymoyen</li> <li>▪ Formation du 29 au 31 octobre 2018 . Le Haillan</li> <li>▪ Formation du 2 au 4 novembre 2018 . Spéciale Féminine . Puymoyen</li> <li>▪ Formation du 2 au 4 novembre 2018 . Puymoyen</li> <li>▪ Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Guéret</li> <li>▪ Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Tartas</li> <li>▪ Formation du 16 au 18 novembre 2018 . Le Haillan</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation du 30 novembre au 2 décembre 2018 . Limoges</li> <li>▪ Formation du 7 au 9 décembre 2018 . Pau</li> <li>▪ Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan</li> <li>▪ Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Poitiers</li> <li>▪ Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay</li> <li>▪ Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan</li> <li>▪ Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Isle</li> <li>▪ Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas</li> <li>▪ Formation du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen</li> <li>▪ Formation du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan</li> </ul> |
|--|--|



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de ~~part~~ à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au SAMEDI MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

**Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.**

### REGLEMENT ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018, tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs de se faire payer sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de l'envoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)).

### INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos indisponibilités sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.



## AVIS AUX EDUCATEURS

### Détection U15 Filles

Une détection U15 Filles aura lieu le :

- mercredi 26 septembre au stade des Terrasses à Poitiers à 14h00

La liste des joueuses convoquées est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

### Détection U15 Garçons

Un rassemblement de Détection U15 Garçons est organisé le :

- samedi 29 septembre 2018 au complexe sportif de St Nicolas à Poitiers à partir de 14h00

La liste des joueurs convoqués est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

### FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

Comme chaque saison, il est demandé aux clubs de compléter et retourner **avant le 1<sup>er</sup> Octobre** la fiche d'encadrement.

Le fichier (PDF et Excel) a été envoyé par la messagerie Zimbra.

### FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la Vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

Les formations (et donc des inscriptions) sont disponibles sur le site du District de la Vienne rubrique « Formations » « Inscriptions ».



## COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 19 septembre 2018  
Procès-verbal n° 07

**Présidente** Mme Maryse MOREAU  
**Présents** MM. Didier DANIEL, Roger GAULT, Éric MAIOROFF et François PAIREMAURE  
**Excusés** MM. Gérard MOUSSAC et Jean-Louis OLIVIER

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 06 avec la modification suivante :

### COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

L'engagement à cette coupe est obligatoire, toutes les équipes **pouvant y participer** sont donc intégrées après leur élimination de la Coupe Louis David.

\*\*\*\*\*

### AVIS AUX CLUBS

#### **Accompagnement des équipes et présence sur le banc de touche :**

Rappel de l'article 7.7 des RG de la LFNA : chaque équipe doit obligatoirement être accompagnée par au moins un dirigeant inscrit sur la feuille de match (informatisée ou papier)

#### **Liste des équipes en Championnat ou Coupes qui n'avaient pas de dirigeant inscrit sur le banc de touche pour la journée des 15 et 16/09/18.**

- |                          |                      |                         |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| • Coupe Louis David      | Angloise (1)         | Lhonnaizé (1)           |
|                          | Monthoiron (1)       | St Gervais (1)          |
|                          | Beuxes (1)           | St Rémy sur Creuse (1)  |
| • Challenge des Réserves | Coussay les Bois (2) | St Christophe (2)       |
|                          | Coussay/Mirebeau (2) | Vouneuil sur Vienne (2) |
|                          | Moncontour (2)       |                         |

### DEPARTEMENTAL 2

#### **Courriel de la Commission des Terrains**

Homologation de l'éclairage du terrain de Smarves.

Tous les matchs de l'équipe (1) de Smarves en poule B sont fixés le samedi à 20h à compter du 24/09/18.

#### **Match n° 20694229 : Vivonne (1) È ACG Foot Sud 86 (1) en poule B du 08/09/18**

Réserve technique sur le changement de terrain suite à une panne d'éclairage à la 62<sup>ème</sup> minute.

La Commission reprend le dossier, mis en instance, de la rencontre en objet publié le 12/09/18, PV n° 06.

Jugeant en premier ressort,

Considérant le rapport de l'arbitre lequel souligne les difficultés rencontrées auprès des dirigeants de l'équipe visiteuse quant à la poursuite de la rencontre.

Considérant le rapport sollicité de la Commission des Terrains et Equipements qui précise que le terrain annexe est conforme réglementairement, qu'il peut être utilisé à titre exceptionnel dès lors qu'il est tracé et sécurisé au regard des joueurs. Quant à l'éclairage, l'arbitre est le seul juge sur ce cas, il est également conforme réglementairement.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Les droits de confirmation de la réserve (38") seront débités au club d'ACG Foot Sud 86.

**Dossier classé.**

## DEPARTEMENTAL 4

### **Match n° 20694766 : Neuville (3) È Avanton (1) en poule A du 23/09/18**

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le stade le clos Beaumont à Avanton.

### **Match n° 20694832 : Avanton (1) - Neuville (3) en poule A du 03/02/19**

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de Neuville de Poitou.

### **Match n° 20694889 : Naintré (3) È Poitiers Asac (1) en poule B du 09/09/18**

Évocation.

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 06 du 12/09/18, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Naintré (3), d'un joueur (licence n° 2546249765) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Naintré a été informé et a formulé ses observations.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 32 du 17/05/18) pour deux matchs de suspension à compter du 14/05/18 et que l'équipe de Naintré (3) évoluant en Départemental 4 poule B n'a effectivement joué qu'un match (27/05/18) depuis cette date.

Dit qu'en application des articles 187.2 et 226.1 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs,**

**Donne match perdu par pénalité avec 0 but à 4 et le retrait de 1 point à l'équipe de Naintré (3) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Asac (1) avec 3 points et 4 buts à 0.**

Les droits d'évocation (soit 38 ") seront débités au club de Naintré.

**Dossier classé.**

La Commission rappelle au club qu'un joueur doit avoir purgé dans toutes les équipes du club même si la saison dernière, il ne pouvait pas encore participer avec celle-ci (article 226.1 des RG de la FFF).

### **Match n° 20694897 : Châteauneuf Targé (1) È Vicq sur Gartempe (2) en poule B du 23/09/18**

Courriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut.

En raison de l'organisation d'une manifestation et conformément à la demande du Grand Châtelleraut, la rencontre en rubrique est déplacée sur le terrain municipal à 15h.

## DEPARTEMENTAL 5

**Courriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut** concernant les rencontres de l'équipe de Châtelleraut Portugais (3).

A compter du 24/09/18, toutes les rencontres de l'équipe de Châtelleraut Portugais (3) se dérouleront à 13h15 sur le terrain municipal.

### **Match n° 20695421 : Ozon (2) È L'Espinasse (1) en poule B du 23/09/18**

Courriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut.

En raison de l'organisation d'une manifestation et conformément à la demande du Grand Châtelleraut, la rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de L'Espinasse à 15h.

### **Match n° 20695487 : L'Espinasse (1) - Ozon (2) en poule B du 03/02/19**

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain des Nonnes à Châtelleraut.

### **Match n° 20695944 : Cissé (1) È Croutelle (1) en poule F du 09/09/18**

Courriel du club de Cissé.

Feuille de match rectifiée.

## DEPARTEMENTAL 6

### **Courriel de la Commission des Terrains**

Homologation de l'éclairage du terrain de Smarves.

Tous les matchs de l'équipe (2) de Smarves en poule E sont fixés le samedi à 20h à compter du 24/09/18.



**CHAMPIONNAT FEMININ****Match n° 20737050 : Fontaine le Comte (1) È Availles en Châtellerault (1) en départemental 1 du 16/09/18**

Courriel du club d'Availles en Châtellerault (16/09/18 à 20h56)

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'Availles en Châtellerault (1) (sans déplacement)

Amende de 31" au club d'Availles en Châtellerault.

**Match n° 20737056 : Bressuire (2) È Migné Auxances (1) en départemental 1 du 16/09/18**

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Bressuire (2), d'une joueuse U17 (licence n° 2546200861) non qualifiée (non surclassée).

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'infraction définie à l'article 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Bressuire lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 03 octobre 2018, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 20729564 : Boismé Clessé (1) È Pays Thénezéen (1) en départemental 2 poule A du 16/09/18**

Confirmation de réserve du club de Boismé Clessé (17/09/18 à 12h04).

Réserve sur l'absence de licence du Pays Thénezéen. L'équipe visiteuse n'avait pas l'identifiant pour la FMI. Les joueuses n'étaient pas en possession de documents d'identité donc aucune vérification possible.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification des joueuses inscrites sur la feuille de match qu'aucune d'entre elles n'est qualifiée.

A noter, l'inscription de deux joueuses U16F alors qu'une seule n'est autorisée, de plus absence de surclassement pour ces deux joueuses ainsi que pour une joueuse U17F.

Considérant que l'équipe du Pays Thénezéen (1) est en infraction avec les dispositions réglementaires.

**Par ces motifs,**

**Donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 et le retrait de 1 point à l'équipe de Pays Thénezéen (1) pour en donner le gain à l'équipe de Boismé Clessé (1) avec 3 points et 3 buts à 0.**

**Dossier classé.**

**Match n° 20729565 : Ste Eanne (1) È ASM (1) en départemental 2 poule A du 16/09/18**

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Ste Eanne (1), d'une joueuse U17 (licence n° 2546200861) non qualifiée (non surclassée).

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'infraction définie à l'article 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Ste Eanne lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 03 octobre 2018, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 20729566 : Vivonne / Latillé (1) È Lusignan (2) en départemental 2 poule A du 16/09/18**

Courriel du club de Lusignan (16/09/18 à 11h23)

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Lusignan (2) (sans déplacement)

Amende de 31" au club de Lusignan.

**Match n° 20729505 : Vouneuil / Senillé-St Sauveur (1) È Dissay (1) en départemental 2 poule B du 16/09/18**

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Vouneuil / Senillé-St Sauveur (1), d'une joueuse U17 (licence n° 9602271885) non qualifiée (non surclassée).

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'infraction définie à l'article 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer l'entente de Vouneuil / Senillé-St Sauveur laquelle peut formuler ses observations avant le mercredi 03 octobre 2018, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 20729535 : Ligugé (1) È Buxerolles/Poitiers Asac (1) en départemental 2 poule C du 16/09/18**

Courriel du club de Buxerolles (15/09/18 à 11h30)

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Buxerolles/Poitiers Asac (1) (sans déplacement)

Amende de 31" au club de Buxerolles.

**COUPE LOUIS DAVID****Match n° 20914261 : Poitiers Beaulieu (1) È La Puye La Bussière (1) du 16/09/18**

Courriel du Président du club de Poitiers Beaulieu (15/09/18 à 23h15)

Forfait de l'équipe de Poitiers Beaulieu (1) (sans déplacement de La Puye La Bussière (1))

Amende de 31" au club de Poitiers Beaulieu.

L'équipe de La Puye La Bussière (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

**Match n° 20914263 : Sanxay (1) È Les Roches La Villedieu (1) du 16/09/18**

Courriel du club de Sanxay (16/09/18 à 09h24)

Forfait de l'équipe de Sanxay (1) (sans déplacement de Les Roches La Villedieu (1))

Amende de 31" au club de Sanxay.

L'équipe de Les Roches La Villedieu (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

**Match n° 20914266 : Vellèches (1) È Coussay (1) du 16/09/18**

Courriel du Président du club de Vellèches (14/09/18 à 15h06)

Forfait de l'équipe de Vellèches (1) (sans déplacement de Coussay (1))

Amende de 31" au club de Vellèches.

L'équipe de Coussay (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

**Attention :**

**Feuille de match informatisée à utiliser sauf si une des équipes est en D6**



## COUPE LOUIS DAVID : 2ème tour le 30/09/18

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
32	ANTOIGNE (1)	D3A	PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY (1)	D4B	
33	ASM FC (1)	D3A	MONCONTOUR (1)	D4A	
34	AVAILLES LIMOUZINE (1)	D6G	CHATAIN (1)	D4D	
35	AVANTON (1)	D4A	BERUGES (1)	D3C	
36	BEUXES (1)	D6A	ST LEGER DE MONTBRILLAIS (1)	D4A	
37	BLANZAY (1)	D5D	PAYROUX (1)	D3C	
38	BONNES (1)	D5C	L'ESPINASSE (1)	D5B	
39	CERNAY (1)	D3A	CHÂTEAUNEUF TARGE (1)	D4B	
40	CHATEL REUNIONNAIS (1)	D6B	NAINTRE (2)	D2A	
41	CHAUNAY (1)	D5D	CHAMPAGNE (1)	D4D	
42	COUSSAY LES BOIS (1)	D3A	OZON (1)	D1	
43	COUSSAY MIR (1)	D5A	CEAUX LA ROCHE (1)	D4A	
44	DISSAY (1)	D4B	BEAUMONT ST CYR (2)	D2A	
45	ITEUIL (1)	D4C	ST MAURICE GENCAY (1)	D3C	
46	LA FERRIERE / MAGNE (1)	D4D	FLEURE (2)	D3C	
47	LA PALLU (1)	D3A	POITIERS 3 CITES (2)	D3B	
48	LA PUYE LA BUSSIERE (1)	D4C	LA CHAPELLE VIVIERS (1)	D5C	
49	LA TRIMOUILLE (1)	D5C	MONTMORILLON (3)	D2B	
50	LATHUS SAULGE (1)	D6F	CHAUVIGNY (3)	D2B	
51	LAVOUX LINIERS (1)	D5B	ST SAVIN ST GERMAIN (2)	D3B	
52	LES ORMES (1)	D5B	CHAT PORTUGAIS (2)	D3A	
53	LHOMMAIZE	D5C	LES ROCHES - LA VILLEDIEU (1)	D4C	
54	LIGUGE (3)	D1	NOUAILLE (2)	D2B	
55	MAZEROLLES / LUSSAC (1)	D4D	SILLARS (1)	D3B	
56	MIGNALOUX BEAUVOIR (2)	D3C	COULOMBIERS (1)	D4D	
57	MIREBEAU (1)	D3A	BUXEROLLES (2)	D1	
58	MOUTERRE / 3 MOUTIERS (1)	D5A	ST GENEST D'AMBIERE (1)	D3A	
59	NALLIERS (1)	D5C	PERSAC (1)	D6F	
60	OUZILLY / COLOMBIERS (1)	D6A	BONNEUIL MATOURS / ARCHIGNY (1)	D4B	
61	POITIERS ASAC (1)	D4B	NEUVILLE (2)	D1	
62	PRESSAC (1)	D4D	BRUX (1)	D5D	
63	QUINCAY (1)	D4A	POITIERS ST ELOI (1)	D3C	
64	SMARVES (1)	D2B	MIGNE AUXANCES (2)	D2A	
65	ST CHRISTOPHE (1)	D4A	LOUDUN (1)	D2A	
66	THURE BESSE (1)	D2A	LEIGNE SUR USSEAU (1)	D3A	
67	VERNON (1)	D5E	COUHE (1)	D5D	
68	ST BENOIT (2)	D3B	VOUNEUIL SOUS BIARD (1)	D4C	

### Organisation du 2ème tour LD : 74 équipes.

31 qualifiés du 1er tour de la Coupe Louis DAVID.

32 éliminés du 2ème tour de la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.

1 équipe exempte du 1er tour

6 équipes de Départemental 2 ne jouant pas la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.

4 équipes de Départemental 1 ne jouant pas la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.

### Soit un nombre de matches au 2ème tour de 37

La commission constitue 5 groupes géographiques et procède à un tirage

au sort intégral au sein de chaque groupe avec application

des dispositions de l'article 7 du règlement de la coupe.

## CHALLENGE des RESERVES

### **Match n° 20914271 : Charroux Mauprévoir (2) È Mazerolles Lussac / Sillars (2) du 16/09/18**

Forfait de l'équipe de Mazerolles Lussac / Sillars (2) (sans déplacement)

Amende de 31" au club de Mazerolles Lussac.

L'équipe de Charroux Mauprévoir (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

### **Match n° 20914271 : Latillé (2) È Ouzilly / Colombiers (2) du 16/09/18**

Forfait de l'équipe d'Ouzilly / Colombiers (2) (sans déplacement)

Amende de 31" au club d'Ouzilly.

L'équipe de Latillé (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

### **Match n° 20914279 : Mouterre / 3 Moutiers (2) È Marigny St Léger (2) du 16/09/18**

Courriel du club de Mouterre Silly (15/09/18 à 20h15)

Forfait de l'équipe de Mouterre / 3 Moutiers (2) (sans déplacement de Marigny St Léger (2))

Amende de 31" au club de Mouterre Silly.

L'équipe de Marigny St Léger (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

### Pas de Feuille de match informatisée pour ce tour

<b>CHALLENGE des RESERVES : 2ème tour le 30/09/18</b>					
<b>N°</b>	<b>équipes à domicile</b>	<b>div.</b>	<b>équipes à l'extérieur</b>	<b>div.</b>	<b>résultats</b>
14	BIARD (2)	D5E	MARIGNY (2)	D6D	
15	BLANZAY (2)	D6G	ROUILLE (2)	D5D	
16	BUXEUIL (2)	D6B	OYRE-DANGE (3)	D5B	
17	LATILLE (2)	D6H	DISSAY (2)	D5F	
18	LEIGNES SUR FONTAINE (2)	D6E	MONTMORILLON (4)	D5C	
19	LES ROCHES / SMARVES (2)	D6D	POITIERS CEP 1892 (2)	D5E	
20	MONCONTOUR (2)	D6A	MIREBEAU (2)	D5F	
21	SMARVES (2)	D6E	SOMMIERES / ST ROMAIN (2)	D6G	
22	ST GENEST D'AMBIERE (2)	D5A	ST CHRISTOPHE (2)	D6B	
23	USSON . L'ISLE (2)	D5D	CHARROUX / MAUPREVOIR (2)	D6G	
24	VIVONNE (2)	D5D	PAYROUX (2)	D6G	
25	VOUNEUIL SOUS BIARD (2)	D5E	AVANTON (2)	D6D	
26	VOUNEUIL SUR VIENNE (2)	D6C	THURE BESSE (2)	D5A	

#### **Organisation du 2ème tour CHR : 26 équipes.**

13 équipes vainqueurs du 1<sup>er</sup> tour..

1 équipe de Départemental 6 exemptes au 1<sup>er</sup> tour.

12 équipes de Départemental 5 tirées au sort.

#### **Soit un nombre de matches au 2ème tour de 13**

Les 26 équipes restantes de Départemental 5, les 20 équipes de Départemental 4 et

Les 5 équipes de Départemental 3 entreront au prochain tour.

La commission constitue 3 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

**CHALLENGE MARCEL RENAUDIE**

Courriel du club de Beaumont St Cyr : la compétition n'ayant pas débuté, la Commission enregistre l'engagement de l'équipe (5) du club.

**Pas de Feuille de match informatisée pour cette compétition**

<b>CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 1er tour le 30/09/18</b>					
<b>N°</b>	<b>à domicile</b>	<b>div.</b>	<b>à l'extérieur</b>	<b>div.</b>	<b>résultats</b>
1	ACG FOOT SUD 86 (3)	D6G	CHÂTEAU LARCHER (3)	D6H	
2	ANTRAN (3)	D6B	VICQ SUR GARTEMPE (3)	D6C	
3	BEAUMONT ST CYR (5)	D6C	ASM FC (3)	D6A	
4	BOIVRE (3)	D6H	JAUNAY CLAN (3)	D6D	
5	BRION ST SECONDIN (4)	D6F	CROUTELLE (2)	D6D	
6	DISSAY (3)	D6D	COUSSAY LES BOIS (2)	D6C	
7	LA FERRIERE / MAGNE (2)	D6G	ROUILLE (3)	D6H	
8	LAVOUX/LINIERS (2)	D6E	AVAILLES en CHATEL (3)	D6C	
9	LEIGNE SUR USSEAU (3)	D6B	THURE BESSE (3)	D6C	
10	MAZEROLLES-LUSSAC / SILLARS (2)	D6E	ADRIERS (2)	D6F	
11	MONTAMISE (3)	D6D	VENDELOGNE (2)	D6H	
12	MOUTERRE / 3 MOUTIERS (2)	D6A	OUZILLY / COLOMBIERS (2)	D6D	
13	OZON (3)	D6C	COUSSAY / MIREBEAU (2)	D6A	
14	PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY (2)	D6C	JARDRES (2)	D6E	
15	SEVRES ANXAUMONT (3)	D6D	BERUGES (3)	D6H	
16	VALDIVIENNE (3)	D6E	USSON . L'ISLE (3)	D6F	
17	VIVONNE (3)	D6H	ST SAVIOL (2)	D6G	

**Organisation du 1er tour MR : 34 équipes**

21 équipes ne participant pas à d'autres Coupes.  
13 équipes éliminées 1er tour du Challenge des Réserves.

**Soit un nombre de matches au 1er tour de : 17**

La commission constitue 3 groupes géographiques  
et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

**COUPE DU POITOU FEMININE à 8**

Tirage effectué le jeudi 13 septembre 2018 au siège du District des Deux-Sèvres.

<b>Poule A</b>	<b>Poule B</b>	<b>Poule C</b>
Celles Verrines (1)	Avenir 79 (1)	Brion / Champagné (1)
Cerisay (1)	Couhé (1)	Le Tallud (1)
Moncoutant (1)	FC Boutonnais (1)	St Martin les Melle (1)
Nieuil l'Espoir (1)	Parthenay Viennay (1)	Vouneuil sous Biard (1)
St Christophe (1)	Thouars (2)	Vrere St Léger de Montbrun (1)

Dates prévues au calendrier : 6 et 20 octobre; 3 et 24 novembre; 15 décembre 2018.  
9 février; 9 et 23 mars; 6 avril; 11 mai 2019.



## DIVERS

### Courriels des clubs de Bonneuil-Matours, GJ 3 Vallées 86, Journet, Nouaillé, Savigny l'Evescault, St Rémy sur Creuse, St Sauvant et Villeneuve:

Réponses par la messagerie Zimbra.

### Courriel du club de Vouneuil sous Biard :

Courriel transmis à la LFNA.

### Courriel du club de Coussay les Bois :

Nécessaire fait.

### Courriel du club de Châteauneuf Targé :

Pris connaissance.

## ENTENTES

### Ententes entre équipes :

Béruges (3) / Cissé (2) en Départemental 6 poule H

## NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

### Rencontres des 08 et 09/09/18

- Dossier classé :

Départemental 5 : Match n° 20695419 : Buxeuil (1) . Senillé St Sauveur (1) en poule B

### Rencontres des 15 et 16/09/18.

- Dossier classé :

**Féminines à 11 :** Match n° 20729505 : Vouneuil / Senillé St Sauveur (1) . Dissay (1) en départemental 2 poule B

1<sup>ère</sup> utilisation de la FMI pour l'équipe de Vouneuil / Senillé St Sauveur (1)

A l'avenir l'équipe devra mettre tout en œuvre afin d'utiliser la FMI sous peine d'amende.

- 1<sup>er</sup> avertissement

**Féminines à 11 :** Match n° 20737058 : Cenon sur Vienne (1) . Parthenay Viennay (1) en départemental 1

Match n° 20729564 : Boismé Clessé (1) . Pays Thénezéen (1) en départemental 2 poule A

## TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24"

### Rencontre du 16/09/18.

**Coupe Louis David :** Match n° 20914215 : Bouresse (1) . La Ferrière Airoux / Magné (1) (le 19/09/18 à 20h48).

**FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES**

Amende de 24" .

**Rencontres du 16/09/18**

Match n° 20914256 Monts sur Guesnes . Châteauneuf Targé en Coupe Louis David

Match n° 20914270 Vouzailles . St Benoît (2) en Coupe Louis David

Match n° 20914274 Croutelle (2) . Blanzay (2) en Challenge des Réserves

Match n° 20914283 Vendelogne (2) . Moncontour (2) en Challenge des Réserves

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €

**Prochaine réunion : le mercredi 26 septembre 2018 à 14h, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, François PAIREMAURE.**



## COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 20 septembre 2018  
Procès-verbal n° 05

**Président** M. Philippe BARRITAUULT  
**Présents** MM. Jean-Pierre BERNARD et Jean-Paul PINTAULT  
 Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSERAU  
**Excusés** MM. Yannick METHIVIER et Christian SAVIGNY

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 04 sans modification.

\*\*\*\*\*

### AVIS AUX CLUBS

**La Commission rappelle aux clubs que la Feuille de Match Informatisée est mise en place à compter de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat (29 septembre 2018) pour les championnats D1 de U17/U18 et U15.**

\*\*\*\*\*

**U8 / U9 : samedi 22 septembre 2018 (matin)**  
**U6 / U7 : samedi 29 septembre 2018 (matin)**

\*\*\*\*\*

**Rentrée du Foot féminin : samedi 06 octobre 2018**  
**à Fontaine le Comte**

\*\*\*\*\*

#### Challenges Jongleries :

- U11 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)

\*\*\*\*\*

#### Challenges U15 et U17 (1<sup>er</sup> tour) :

- 2<sup>ème</sup> journée le 22/09/18
- 3<sup>ème</sup> journée le 20/10/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 08/12/2018

\*\*\*\*\*

#### Festifoot :

- 1<sup>er</sup> tour le 22/09/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 20/10/18

\*\*\*\*\*

#### Challenge DANSAC :

- 1<sup>er</sup> tour le 20/10/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 08/12/18

\*\*\*\*\*

#### Challenge U11 :

- 1<sup>er</sup> tour le 20/10/18
- 2<sup>ème</sup> tour le 08/12/18



**U17/U18****Courriel du club de Ligugé**

La Commission enregistre l'engagement de l'équipe de Ligugé/Sm/It/Sb/Fo (3) en Départemental 2. Cette équipe sera intégrée à la poule B.

**U15****Courriel du club de St Gervais**

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de St Gervais (1) en Départemental 2

**Match n° 20968791 Jaunay-Clan (1) È Buxerolles (1) en Départemental 1 poule A du 29/09/18**

**Match n° 20968816 Ligugé/Sm/It/Fo (2) È Gj Foot Sud 86 (1) en Départemental 1 poule B du 29/09/18**

**Match n° 20968818 Montmorillon (1) È Gj Vallée Vienne et Moulière en Départemental 1 poule B du 29/09/18**

En raison de l'organisation de la Détection U15, les matchs en rubrique sont reportés et sont à jouer au plus tard le samedi 3 novembre 2018 (possibilité d'avancer les matchs avec accord entre les clubs)

**U13**

- Refus du club de Gj Avenir 86 (par courriel) de évoluer en Départemental 2, après avoir donné son accord
  - Proposition au club de Buxerolles qui a refusé
  - Proposition au club de Dissay qui a refusé
  - Proposition au club de St Benoît qui a donné son accord

**Courriel du club de Cenon sur Vienne**

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de Cenon sur Vienne (1) en Départemental 3

**Courriel du club de Neuville**

La Commission enregistre l'engagement de l'équipe de Neuville (3) en Départemental 3.  
Cette équipe sera intégrée à la poule B.

**U11****Courriels de Cissé et Gj Val de Clouère**

La Commission annule l'engagement de Cissé (2) et Gj Val de Clouère (3) en départemental 3

- Refus du club de St Benoît (par courriel) de évoluer en Départemental 2, après avoir donné son accord
  - Proposition au club de La Pallu qui a donné son accord



### Départemental 3

#### POULE A

La Pallu 3  
Mirebeau 2  
Nord Vienne/3Mou/Sam 1  
St Gervais 1

#### POULE B

Mirebeau 1  
Nord Vienne/3Mou/Sam 2  
St Genest/Cernay 1

#### POULE C

Antoigne Us 1  
Bonneuil M/Vouneuil 2  
Cenon Sur Vienne 2  
G.J. Avenir 86 2

#### POULE D

Antoigne 2  
Availlies en Châtellerault 2  
Chatellerault SO 4  
Gj Vienne & Moulriere 3

#### POULE E

Chatellerault SO 5  
Naintré 3  
Poitiers St Eloi (2)

#### POULE F

Chasseneuil-St Georges 1  
Dissay 2  
Gj Val Vert 2  
Latillé/Boivre

#### POULE G

Avanton 1  
Chasseneuil-St Georges 2  
Migne Auxances 3  
Quincay/Béruges 1

#### POULE H

Cissé 1  
Gj Val de Vonne 3  
Neuville 4  
Vouille/Champigny 2

#### POULE I

Gj Val De Vonne 2  
Liguge/Smarves/Iteuil 2  
St Benoît 3  
Vouneuil/Biard 2

#### POULE J

Gj Cap Ouest 2  
Liguge/Smarves/Iteuil 3  
Vivonne/Château Larcher 2  
Vouneuil/Biard 1

#### POULE K

Gj Val De Clouere 2  
Gj Vallees Miosson 4  
Gj Vienne & Moulriere 1  
St Benoît (2)

#### POULE L

Gj Vienne & Moulriere 2  
Gj Val de Clouère 1  
Poitiers Cep 1892 1  
Stade Poitevin 3

#### POULE M

Gj Foot Sud 86 2  
Gj 3 Vallées 86 2  
Saulge/Lathus/La Trim 1

#### POULE N

Gj Vallees Miosson 5  
Gj Vienne & Moulriere 4  
Pouille Terce/Fleuré 2  
Vicq/St Savin 2

### CHALLENGE U17/U18

#### **Match n° 20906795 : GJ Avenir 86 (1) È Naintré 2 en poule E du 15/09/2018**

Forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (1) (sans déplacement de Naintré (2)).

#### **Match n° 20906860 : Gj Foot Val Vert (1) È Poitiers St Eloi/Asac (1) en poule F du 15/09/18**

Forfait de l'équipe de Poitiers St Eloi/Asac (1).

### CHALLENGE U15

#### **Match n° 20904767 : Chasseneuil St Georges (1) È Gj Val Vert/Dissay (1) en poule E du 15/09/18**

Forfait de l'équipe de Chasseneuil St Georges (1) (sans déplacement de Gj Val Vert/Dissay (1))

#### **Match n° 20904896 : Ligugé/Sm/It/Fo (3) È Sèvres/Montamisé/Cep (1) en poule H du 15/09/18**

Forfait de l'équipe de Ligugé/Sm/It/Fo (3) (sans déplacement de Sèvres/Montamisé/Cep (1))

#### **Match n° 20905636 : Gj 3 Vallées 86 (2) È Gj Foot Sud 86 (1) en poule L du 15/09/18**

Forfait de l'équipe de Gj 3 Vallées 86 (2) (sans déplacement de Gj Foot Sud 86 (1))



## FESTIVAL FOOT U13

### **Poule C**

Gj Avenir 86 (3) ayant demandé de participer au Championnat U13 Départemental 3, cette équipe ne peut participer au Festifoot. La poule C est donc composée de 3 équipes.

*Rappel du règlement : Toutes les équipes U13 engagées en championnat D1 et D2 ainsi que les équipes 1 du championnat D3 participent au Festival Foot U13.*

## DIVERS

### **Courriel de Cissé**

Réponse faite par la messagerie Zimbra

## ENTENTES

La Commission enregistre les ententes suivantes :

U13 . U11 . U9 . U7

- Antoigné/Ingrandes

## FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

**Amende de 12Öpar feuille de match manquante**

### **Rencontres du 15/09/18 :**

Match n° 20904749 Châtellerault So (2) . St Gervais (1) en Challenge U15

Match n° 20904890 Gj Vallées du Miosson . Montmorillon (2) en Challenge U15

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : jeudi 27 septembre 2018, sur convocation.**

**Le Président, Philippe BARRITAUULT  
La Secrétaire, Françoise BERTON**

## INFORMATIONS DIVERSES



# Le FOOT fait sa Rentrée !

## JOURNEE D'ACCUEIL U8 – U9 SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes  
**à 9h45** *(fin prévue vers 12h30)*

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 7 et 8 ans. Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

Les 11 sites d'accueil :

A.S.M (à Sammarçolles) – GJ AVENIR 86 (à Dangé St Romain) – GJ VAL VERT (à Beaumont) – BONNEUIL-MATOURS – POITIERS TROIS CITES – GJ CAP OUEST (à St Nicolas) – ITEUIL – GJ VAL DE VONNE (à Lusignan) – VALDIVIENNE – GJ 3 VALLEES 86 (à Lussac-Les-Châteaux) – GJ FOOT SUD 86 (à Charroux)

### Règles de jeu :

- 5 contre 5, ballon T3 ou T4
- Dimension du Terrain : 40 m x 30 m
- Jeu pédagogique : Bêret à 2 ballons (voir BASICS 2018)
- Parcours de motricité
- Durée totale de la pratique : 50 minutes (jeux inclus)
- Relance du Gardien de But à la main et protégée dans les 8 m
- Zone de « Surface de Réparation » : 8 mètres





## REPARTITION des CLUBS sur les 11 sites :

U8 / U9

*(x) = nombre d'équipes à 5 prévues*

**Merci de confirmer votre nombre d'équipes par Zimbra**

● à **SAMMARCOLLES (14) :**

Sammarçolles (2) – ASM (3) – Les Trois-Moutiers (1) – Loudun (3) – Nord Vienne (2) – Monts-sur-Guesnes (1) – Mirebeau (2)

● à **DANGE St ROMAIN (13) :**

GJ Avenir 86 (3) – Antoigné (2) – Ingrandes (1) – Leigné sur Usseau (1) – Saint Gervais les Trois Clochers (1) - Thuré/Besse (1) - Châtellerault S.O (4)

● à **BEAUMONT (18) :**

Beaumont (1) – Ozon F.C (1) – L'Envigne (2) – Châtellerault Portugais (1) - Cenon s/ Vienne (2) – Naintré (4) - Availles-en-Châtellerault (2) – Colombiers (1) – Venduvre/Chabournay (3) – St Genest/Cernay (1)

● à **BONNEUIL-MATOURS (14) :**

Bonneuil-Matours / Vouneuil-sur-Vienne (2) - G.J Val de Gartempe (2) – Montamisé (3) - Dissay (3) – Jaunay-Clan (3) – St Savin–Vicq s/ Gartempe (1)

● à **SAINT BENOIT (18) :**

Saint Benoit (3) - Poitiers Trois Cités (3) – Boivre S.C (1) – Champigny-le-Rochereau (2) – Cissé (2) – Chasseneuil/ St Georges-les-Bgx (2) – Avanton (1) – Neuville (4)

● à **CAP OUEST (St Nicolas) (19) :**

GJ Cap Ouest (1) - Migné-Auxances (4) – Poitiers St Eloi (1) – Buxerolles (3) – Poitiers A.S.A.C (4) – Quinçay (3) – Béruges/Vouneuil (3)

● à **ITEUIL (12) :**

Iteuil / Ligugé (2)- Smarves (2) – Fontaine-le-Comte (3) – Poitiers C.E.P 1892 (2) – Stade Poitevin F.C. (3)

● à **LUSIGNAN (11) :**

G.J Val de Vonne (3) – Coulombiers (1) – Vendelogne (1) – Vivonne (4) – Vouillé (2)

● à **VALDIVIENNE (16) :**

Valdivienne (1) - G.J Vallées du Miosson (5) – G.J Vallées Vienne et Moulière/Chauvigny (5) – Pouillé-Tercé/Fleuré (2) – Sèvres-Anxaumont (3)

● à **LUSSAC LES CHATEAUX (14) :**

Lussac-les-Châteaux (1) – Civaux/Lhonnaizé (3) – Montmorillon (4) – Lathus/Saulgé (1) – Sillars (2) – Verrières/Bouresse (2) – La Chapelle-Viviers (1)

● à **CHARROUX (10) :**

G.J Foot Sud 86 (4) – Usson/Isle/Adriers(1) – Sud Vienne Région de Couhé (3) - G.J Val de Clouère (2)



Pour toutes remarques (nombre d'équipes, absence,...), merci de bien vouloir contacter au plus vite le District à :  
[district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

*modifié le 21/9/18*



# Le FOOT fait sa Rentrée !

## JOURNÉE D'ACCUEIL U6 – U7 SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes  
**à 10h** (fin prévue vers 12h) sauf GJ Avenir 86 à Antran à 14h00.

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 5 et 6 ans, licencié(e)s ou non.

Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

Les 12 sites d'accueil :

**RDV à 10h :** NORD VIENNE (à Roiffé) – L'ENVIGNE (à Lençloître) – VOUILLE – JAUNAY-CLAN – GJ VAL DE GARTEMPE ET CREUSE (à Coussay les Bois) – VOUNEUIL /s BIARD (stade des Arches) – BUXEROLLES – POUILLE-TERCE (à Tercé) – MONTMORILLON – SUD VIENNE REGION DE COUHE – USSON DU POITOU

**RDV à 14h :** GJ AVENIR 86 (à Antran)

### Règles de jeu :

- 4 contre 4, ballon T3
- Dimension du Terrain : 30 m x 20 m
- Jeu pédagogique : Jeu de Quilles et Eperviers (voir BASICS 2018)
- Durée totale de la pratique : 40 minutes (jeux inclus)
- Relance du Gardien de But à la main et protégée dans les 8 m
- Zone de « Surface de Réparation » : 8 mètres



## REPARTITION des CLUBS sur les 12 sites :

**U6 / U7**

*(x) = nombre d'équipes à 4 prévues*

● à **ROIFFE (15) :**

Nord Vienne (3) - Sammarçolles (2) – ASM (3) – Les Trois-Moutiers (1) – Loudun (3) – Monts-sur-Guesnes (1) – Mirebeau (2)

● à **ANTRAN (13) : RDV à 14h00**

GJ Avenir 86 (3) – Antoigné (2) – Ingrandes (1) – Leigné sur Usseau (1) – Saint Gervais les Trois Clochers (1) - Thuré/Besse (1) - Châtelleraut S.O (4) -

● à **LENCLOITRE (15) :**

L'Envigne (2) – Beaumont (1) – Marigny (1) - Ozon F.C (1) – Châtelleraut Portugais (1) – Naintré (4) – Colombiers (1) – Vendevre/Chabournay (3) – St Genest/Cernay (1)

● à **VOUILLE (14) :**

Vouillé (3) - Quinçay (2) – Béruges (1) - Migné-Auxances (3) - Boivre S.C (1) – Champigny-le-Rochereau (1) – Cissé (2) – Avanton (1)

● à **JAUNAY-CLAN (15) :**

Jaunay-Clan (3) – Chasseneuil/ St Georges-les-Bgx (2) – Neuville (4) - Montamisé (3) - Dissay (3)

● à **VOUNEUIL /s BIARD (15) :**

Vouneuil (1) - GJ Cap Ouest (1) – Poitiers A.S.A.C (4) - Stade Poitevin F.C. (5) - Ligugé/Iteuil/Smarves (4)

● à **COUSSAY (10) :**

G.J Val de Gartempe et Creuse (2) – Cenon s/ Vienne (2) - Availles-en-Châtelleraut (2) - Bonneuil-Matours/ Vouneuil-sur-Vienne (2) - St Sauveur (2)

● à **BUXEROLLES (15) :**

Buxerolles (3) – Fontaine-le-Comte (3) – Poitiers C.E.P 1892 (2) – Saint Benoit (3) - Poitiers Trois Cités (3) – Poitiers St Eloi (1)

● à **TERCE (13) :**

Pouillé-Tercé (2) – La Chapelle-Viviers (1) - Valdivienne (2) - Sèvres-Anxaumont (3) - G.J Vallées du Miosson (5)

● à **MONTMORILLON (12) :**

Montmorillon (4) – St Savin/Vicq s/ Gartempe (2) - Lathus/Saulgé (1) - G.J Vallées Vienne et Moulière/Chauvigny (5)

● à **COUHE (15) :**

Sud Vienne Région de Couhé (3) - G.J Val de Vonne (3) – Vivonne (4) - Coulombiers (1) – Vendelogne (1) – G.J Val de Clouère (3)

● à **USSON DU POITOU (15) :**

Usson/Isle/Adriers (2) - Lussac-les-Châteaux (1) – Civaux/Lhonnaizé (3) – Sillars (2) – Verrières/Bouresse (3) - G.J Foot Sud 86 (4)



Pour toutes remarques (nombre d'équipes, absence,...), merci de bien vouloir contacter au plus vite le District à : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – saison 2018/2019

## Détection U15 Filles

### A l'attention de TOUTES les joueuses licenciées nées en 2004

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent plusieurs rassemblements à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2004 du département.

Echéancier, programme des détections :

- 1 – Mercredi 26 Septembre à Poitiers (toutes les licenciées du département nées en 2004)
- 2 – Mercredi 10 Octobre (environ 30 joueuses convoquées – lieu à fixer)
- 3 – Samedi 20 Octobre (environ 15 joueuses convoquées – lieu à fixer)
- 4 – Dimanche 28 et Lundi 29 Octobre : Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen

### CONVOCATION OFFICIELLE

**le MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 de 14h à 17h  
au stade des Terrasses à POITIERS**

(avenue des Terrasses - 86000)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale ci-jointe

**En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS,  
au 06.44.28.33.94**

**De même, merci de nous avertir d'un éventuel changement de club.**

L'encadrement de ce rassemblement sera assuré par Anthony ALLOUIS (C.T 86) assisté des membres diplômés fédéraux de la Commission Technique.





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2018/2019

# Détection U15 Garçons



## CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent deux rassemblements à destination des jeunes joueurs nés en 2004.

### Echéancier, programme des détections :

- Samedi 29 Septembre (environ 30 joueurs convoqués issus des deux premiers stages)
- Samedi 20 Octobre (environ 15 joueurs convoqués issus du stage précédent)
- Mercredi 24 et Jeudi 25 Octobre :
  - Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen (14 joueurs) contre Districts 16, 17 et 79

Pour ces rassemblements, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale ci-jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)
- d'une GOURDE

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS, au 06.44.28.33.94

**SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018**  
 de 14h à 17h au complexe sportif St Nicolas à POITIERS  
 (Terrain Synthétique – route de Parthenay - Poitiers 86000)

### Liste des 31 joueurs (dont 3 gardiens – 9 clubs) convoqués pour ce stage :

BUXEROLLES :	TOPDAS Mustafa
CHÂTELLERAULT S.O.C :	BARBARIN Pierre – DESPRES Mattéo – LAMAISON Kylian – MOULO Aaron – PICHARD Florian – RODRIGUEZ Majuan – GONZALES Mathieu – MAQUIGNON Brice – AIDARA Abdoulaye – SAY Kenny
G.J FOOT SUD 86 :	MASSE Brice
G.J V.V.MOULIERE.C :	CHARRIER Jules – NOTTELET Mathéo
JAUNAY-CLAN :	MPANDY PONGUI Otis
LIGUGE/SM/IT/FONT :	AUGUSTIN Kiliann – MILON Swan – PILOT Maxime – OUVRARD Nolan
LOUDUN :	MOYSE Valentin – TIFFENEAU Gabriel
MONTMORILLON :	TALLON Mathis
STADE POITEVIN F.C :	CORNITTE Enzo – E'SILVA Tiago – MARQ Simon – VIGIER Théo – DRAME Dembo – GRANSAGNE Lucas – THES ELOIS Jean Denis – NDIEFI Stephen – CITRON David

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD) + membres Commission Technique Pôle PPF.



## AUTORISATION PARENTALE A REMETTRE LORS DES DETECTIONS FILLES ET GARCONS



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

# AUTORISATION PARENTALE

**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

\_\_\_\_\_

demeurant à :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**

*(Rayer les mentions inutiles)*

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

\_\_\_\_\_

- **A PARTICIPER** pour la saison 2018-2019 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- J'**AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- J'**AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

\_\_\_\_\_

Le :

\_\_\_\_\_

Signature :

\_\_\_\_\_

**ATTENTION :**

**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL

1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 – Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



# *Le FOOT Féminin fait sa Rentrée !*

JOURNÉE D'ACCUEIL

**SAMEDI 6 OCTOBRE 2018**

à

**FONTAINE LE COMTE**

Rendez-vous pour toutes les joueuses et équipes

**- U6 à U10F à 10h** *(fin prévue vers 12h30)*

**- U11U13F à 13h30** *(fin prévue vers 17h30)*

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour toutes les filles  
âgées de **5 à 12 ans**.

Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

## PROGRAMME

### Le matin :

U6F à U10F de 10h30 à 12h30,  
Plateaux et ateliers ludiques

### L'après-midi :

U11F à U13F de 14h à 17h,  
Tournoi et ateliers ludiques



*La thématique de l'arbitrage sera associée à cette manifestation avec l'intervention des Commissions Régionale et Départementale de l'Arbitrage.*

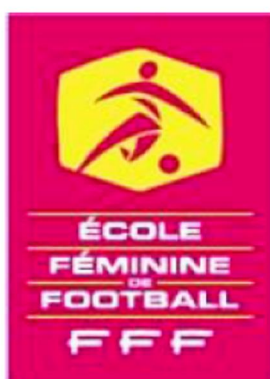
## Qui est convoqué ?

Toutes les filles, licenciées ou non, concernées par ces catégories d'âge, inscrites en EFF ou évoluant en mixité.

Pour les U11F / U13F, les clubs ayant des équipes engagées en championnat doivent composés 1 équipe maximum (participation de 3 U10F maximum).

### LISTE des CLUBS CONVOQUES en U11F/U13F :

A.S.M	CHATELLERAULT S.O.	POITIERS 3 CITES
AVAILLES EN CHATELLERAULT	CENON S/ VIENNE	POITIERS A.S.A.C
FONTAINE LE COMPTE	E.S. LA PALLU	JAUNAY CLAN
VICQ S/ GARTEMPE	BUXEROLLES	VALLEE VIENNE ET MOULIERE
LA CHAPELLE-BATON	LUSIGNAN	



Pour une bonne organisation, merci de donner au plus tôt le nombre de participantes à cette journée.

Si votre club **ne figure pas dans ce listing** ou pour toute autre question (absence,...), merci de contacter au plus vite le District par mail :

[district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

COMMISSION TECHNIQUE 86

FORMATION de CADRES

# FORMATION CONTINUE

## Recyclage B.M.F – B.E.1 – B.E.F



saison 2018/2019



### Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

#### Article 6 :

Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées par cet article, TROIS sessions sont programmées au sein du District de Football de la Vienne, à savoir :

#### **SESSIONS SPECIFIQUES pour titulaires du B.E.F :**

#### **Session N°1 : « Module C.F.F.4 : le Projet EDUCATIF et SPORTIF » : 16 heures**

- les VENDREDI 14 et SAMEDI 15 DECEMBRE 2018
  - au siège du District à POITIERS de 8h30 à 17h30

#### **Session N°2 : « Module C.F.F.4 : le Projet ASSOCIATIF » : 16 heures**

- les LUNDI 26 (18h-22h), VENDREDI 30 NOVEMBRE (18h-22h), SAMEDI 1<sup>er</sup> (8h30-12h30) et LUNDI 10 DECEMBRE 2018 (18h-22h)
  - au siège du District à POITIERS

#### **SESSION COMMUNE pour titulaires du B.E.F et du B.M.F :**

#### **Session : « Module GARDIEN de BUT – Découverte » : 16 heures**

- les MERCREDI 31 OCTOBRE et JEUDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2018
  - au complexe sportif St Nicolas à POITIERS de 8h30 à 17h30



### Modalités d'inscription :

Pour participer à cette session, vous devrez vous pré-inscrire via le site internet de la LFNA :

<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/>

## INSCRIPTIONS FORMATIONS

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient votre projet de formation et a créé des bases formation destinées à financer votre participation aux différents modules des certificats fédéraux.  
 2 types de bases formation sont disponibles en fonction du niveau d'accès :  
 Des bases d'un montant de 25 € utilisables dans la limite de deux bases par personne et par saison (un bon maximum par module) pour tous modules de 10h ou moins, des CFF1 à 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations de recyclage de niveau 4 ;  
 Des formations « Coordonneur » - 25 €pdf  
 Des bases d'un montant de 25 € utilisables pour tous modules du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants ;  
 Des formations dirigeantes « Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants » - 25 €pdf  
 Ces bases s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de votre Ligue ou de votre District.  
 Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon.

### FORMATION D'ENTRAINEUR GÉNÉRALISTE

**NIVEAU 3**  
 INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL  
**BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL**

**NIVEAU 4**  
 INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL  
**BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL**

LIGUES ET DISTRICTS

CFF1	CFF2	CFF3	CFF4
▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)	▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)	▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)	▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)
▶ U8 ▶ U11	▶ U12 ▶ U15	▶ U18 ▶ SÉNIORS	▶ PROJET ASSOCIATIF ▶ PROJET SPORTIF - ÉDUCATIF

▶ Arbitrage ▶ Sécurité ▶ Santé ▶ Santé-Sécurité (32h)

### CERTIFICATS DE SPÉCIALITÉ

LIGUES ET DISTRICTS

GARDIEN DE BUT	FUTBALL	BEACH SOCCER	PRÉPAREUR ATHLÉTIQUE
▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)	▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)	▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)	▶ CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)
▶ PERFECTIONNEMENT ▶ DÉCOUVERTE	▶ PERFECTIONNEMENT ▶ DÉCOUVERTE	▶ PERFECTIONNEMENT ▶ DÉCOUVERTE	

ATTESTATIONS COMPLÉMENTAIRES : ▶ Handicap ▶ Football urbain ▶ U6-U7 ▶ Animatrice fédérale de football

### FORMATION CONTINUE

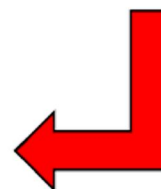
NIVEAU 3 ET 4  
 NIVEAU 3  
 NIVEAU 4

JOURNÉES DE  
RECYCLAGE



Rubrique

« FORMATIONS CONTINUES »

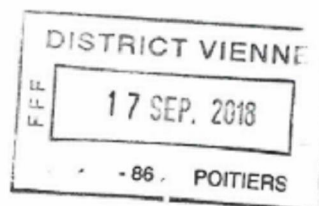


Vous recevrez, par la suite, par mail, un formulaire d'inscription définitif à retourner au service de l'IR2F. Enfin, l'IR2F vous adressera une convocation officielle.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,  
C.T 86.





Paris le 23 août 2018

Objet : Dotation de la Ballons de match Nike

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le nouveau contrat liant Nike et la Fédération Française de Football a débuté au mois de juillet. L'ambition commune de la FFF et de son équipementier est de faire bénéficier pleinement le football amateur de leur nouveau partenariat.

Ainsi, tous les clubs amateurs de France peuvent recevoir, lors de l'intersaison 2018, une dotation en ballons de match. Ce sont au total 45000 ballons qui seront attribués. Plus de 6000 clubs se sont déjà enregistrés pour bénéficier de cette opération exceptionnelle. Afin de retirer les ballons qui vous sont destinés, vous pouvez vous inscrire, si vous ne l'avez pas déjà fait, sur le site [footamateur.fff.fr](http://footamateur.fff.fr).

Vous pourrez également découvrir sur ce site la collection Nike FFF, qui vous permettra d'équiper, si vous le souhaitez, votre club à des tarifs particulièrement attractifs.

Cette première étape de notre nouveau partenariat atteste de notre volonté commune de nous engager encore plus fortement pour le développement du football amateur.

Sportivement,

Marc DEBARBAT  
Président de la Ligue du Football Amateur



## SECTEURS 2018 /2019

### 1- Secteur du Pays Loudunais (11 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Guy MALBRAND
- De la Commission des Terrains : Guy MALBRAND
- De la Commission d'Arbitrage : Isabelle TOURRAIS
- De la Commission Technique : Tony RICHARD

ASM, Beuxes, Ceaux- La Roche, Les Trois Moutiers, Loudun, Moncontour, Monts sur Guesnes, Mouterre Silly, Nord Vienne, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais.

### 2- Secteur du Haut-Poitou (14 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Daniel FRAUDEAU, Béatrice MATHIEU
- De la Commission des Terrains : Marc LAVAUD
- De la Commission d'Arbitrage : Ludovic BRUNETEAU
- De la Commission Technique : Jean-Claude BARRAULT, Johnny LECLERC

Avanton, Boivre Sporting Club 2015, Champigny, Chéneché, Cissé, Coussay en Mirebeau, Latillé, La Pallu, Mirebeau, Neuville, Quinçay, Vendelogne, Vouillé, Vouzailles.

### 3- Secteur du Pays Châtelleraudais 1 (23 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Patrice HERAULT, Jean-Louis OLIVIER, Jean-Louis RIDEAU
- De la Commission des Terrains : Patrice HERAULT
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Franck BONNARD, Rodolphe LEVRAULT, Eric MAIOROFF

Angles sur Anglin, Antoigné, Archigny, Archigny Foot Loisirs, Availles en Châtelleraut, Bonneuil Matours, Cenon, Châteauneuf Targé, Châtelleraut Portugais, Châtelleraut Réunionnais, Châtelleraut SOC, Colombiers, Coussay les Bois, La Roche Posay, Monthoiron, Naintré, Ozon FC, Pleumartin, Senillé-St Sauveur, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne, GJ Val de Gartempe et Creuse.

### 4- Secteur du Pays Châtelleraudais 2 (16 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Dominique GIRAUD, Eric MAIOROFF
- De la Commission des Terrains : Patrice HERAULT
- De la Commission d'Arbitrage : Bruno DUPUIS
- De la Commission Technique : Stéphane DUMAS, Luis DA SILVA, Coralie RENETEAU

Antran, Buxeuil, Cernay, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, St Christophe, St Genest, St Gervais, St Rémy sur Creuse, Vellèches, GJ Avenir 86.

### 5- Secteur de Vienne et Gartempe 1 (17 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Dominique LANNEAU, Christian SAVIGNY
- De la Commission des Terrains : Alain LAVERGNE
- De la Commission d'Arbitrage : David PLAINCHAMP
- De la Commission Technique : Christian SAVIGNY

Adriers, Availles Limouzine, Bouesse, Civaux, Leignes sur Fontaine, La Chapelle Viviers, Lhommaizé, Mazerolles Lussac Les Châteaux, Millac, Persac, Pressac, Queaux-Moussac, Sillars, Usson - L'Isle, Valdivienne, Verrières, GJ 3 Vallées 86.





#### 6- Secteur de Vienne et Gartempe 2 (12 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Laurent LARBALETTE, Christian FLORENT
- De la Commission des Terrains : Alain LAVERGNE
- De la Commission d'Arbitrage : Mathieu DOUSSELAIN
- De la Commission Technique : Christian FLORENT, Michel MORON

Haims, Jouhet Pindray, Joumet, La Puye-La Bussiere, Lathus, La Trimouille, Montmorillon, Nalliers, Plaisance, Saulgé, St Pierre de Maillé, St Savin St Germain.

#### 7- Secteur des Vallées du Clain et du Pays Méluin (15 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Maryse MOREAU, Serge BIBARD
- De la Commission des Terrains : Gilles RAVEAU
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Jean-Paul BLOT, Davy DEBENNE

Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, Iteuil, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Rouillé, Sanxay, Smarves, Vernon, Vivonne, GJ Val de Vonne, GJ Vallées du Miosson.

#### 8- Secteur du Civraisien en Poitou (20 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Jean-Pierre BERNARD, Jean-Jacques MASSE
- De la Commission des Terrains : Philippe BARANGER
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Jean-Pierre BERNARD, Claude HEBRAS, Marine MINAULT

ACG Foot Sud 86, Blanzay, Brion St Secondin, Brux, Champagné St Hilaire, Charroux-Mauprévoir, Châtain, Chaunay, Couhé, La Chapelle Bâton, La Ferrière Airoux, Magné, Payroux, Savigné, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Sud Vienne Région de Couhé, GJ Foot Sud 86, GJ Val de Clouère.

#### 9- Secteur du Grand Poitiers 2 (16 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Yannick METHIVIER, David PLAINCHAMP
- De la Commission des Terrains : Jean-Pierre BRISSONNET, Philippe TEXIER
- De la Commission d'Arbitrage : Sébastien AUBINEAU
- De la Commission Technique : Benoît BASSEREAU, Emmanuel POUEROULIE, Marine RICHARD

Beaumont St Cyr, Bonnes, Chauvigny, Dissay, Jardres, Jaunay Clan, L'Espinasse, Lavoux-Linières, Marigny St Léger, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Julien L'Ârs, GJ Val Vert, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny, Villeneuve.

#### 10- Secteur du Grand Poitiers 1 (29 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Jacques DANTAN, Sylvie TESSEREAU, Isabelle TOURRAIS
- De la Commission des Terrains : Jean-Pierre BRISSONNET, Philippe TEXIER
- De la Commission d'Arbitrage : Sébastien AUBINEAU
- De la Commission Technique : Arnaud AUGEREAU, Jacques DANTAN, Nicolas PAYNOT

Béruges, Biard, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Crotelle FC, Fontaine Le Comte, Ligugé, Mignaloux, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers Baroc, Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Poitiers PTT, Poitiers St Eloi, Poitiers St Eloi Foot Loisirs, St Benoît, Vouneuil sous Biard, GJ CAP Ouest Poitiers.

Foot Ent Amicale du Personnel des Hôpitaux de la Vienne, Foot Ent. EDF Gazelec Football Poitiers, Foot Ent SAFT Poitiers, Foot Ent ASPPT Poitiers, Foot Entreprise Secours Catholique.

**TOTAL : 173 CLUBS**